

PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA VILLE DE NAMUR



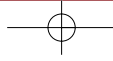
NAMURMAGAZINE

5000 NAMUR 1 - P501027



N° 56

DÉC 2007



Sommaire

n° 56 de décembre 2007



- 2 | **FESTIVITÉS**
Noëlleries de Namur
- 4 | **CONTE DE NEIGE**
Les gens éternels et l'eau vive
- 5 | **JEUNESSE**
Plaisirs d'hiver | Théâtre en un tour de nains
- 7 | **PORTRAIT**
Adrien Deghelt : plus vite que tes yeux
- 8 | **CULTURE**
Saint-Valentin | Steve Louvat | Expos à gogo | Victor & Flexa | Agenda Théâtre de Namur
- 12 | **AGENDA**
Manifestations, stages...
- 14 | **SOCIAL**
Imag'in : toute la lumière sur le cinéma
Ancrage communal du Logement
Relais social urbain | Urgence sociale 24h/24
- 22 | **MOBILITÉ**
Navettes gratuites pour les fêtes
Le centre-ville à l'étude
Fiche Conseil : les parcs-relais
- 23 | **VIE COMMUNALE**
Nouvelle vie pour le Grognon
Place Maurice Servais en chantier
Projets Patrimoine | Travaux en cours et à venir
Maison de la Participation : permanences CPAS
Calendrier du Conseil communal
Namur : un certain pouvoir d'attraction
Rencontre : Professeur Poulain
- 34 | **URBANISME**
Schéma directeur Bomel - Saint-Servais
Infractions urbanistiques : tolérance zéro
- 35 | **ÉNERGIE**
Fiche Conseil Energie : la chaudière à condensation
- 38 | **ENVIRONNEMENT**
Chalet Info Environnement place d'Armes
Collecte des sapins et des encombrants
- 40 | **CE QUE LES LIEUX DISENT**
La batellerie au fil des siècles



DOSSIER

Plan triennal 2007-2009 (p.20-21)

COVER : Les Noëlleries

ÉDITO

D'une année à l'autre

Une situation budgétaire communale difficile... Une crise fédérale profonde suscitant dans les médias étrangers des questions sur l'avenir du pays ...

Sur le plan politique, la fin d'année 2007 n'aura pas été, même en bord de Meuse, un long fleuve tranquille pour les Namurois.

Dans ce contexte institutionnel troublé, il est d'autant plus essentiel que la Région Wallonne assure enfin vis-à-vis de sa capitale une répartition équitable du Fonds des Communes. Le renouveau de la Wallonie passe aussi par la réalisation à Namur d'un projet de ville durable faisant de la capitale régionale une cité phare en matière de développement social, économique, culturel, urbanistique et environnemental. Nous devons, au-delà des divergences politiques, unir nos forces, agir ensemble, conjuguer nos talents.

Pour ces fêtes de fin d'année, la Ville de Namur offre à ses citoyens des festivités de qualité : trois villages de Noël, des animations pour les enfants, de nouvelles illuminations moins énergivores, des sapins d'auteurs ... et un feu d'artifice tiré depuis le Grognon la nuit du 31 décembre.

L'année 2008 sera riche en projets sur Namur.

2008 affinera le projet d'aménagement de l'îlot culturel des Bateliers. L'ancienne école et la chapelle accueilleront à terme les importantes collections du Musée archéologique de Namur.

2008 célébrera, sous le thème « Patrimoine et Culture », le 20ème anniversaire des Journées du Patrimoine : du Théâtre de Namur à la Citadelle en passant par le cœur historique, les projets se préparent...

2008 sera l'année Folon : un parcours urbain dans Namur, une exposition de sculptures à Jambes, un hommage lors du Festival International du Film Francophone. 2008 concrétisera le réaménagement du Grognon. Le berceau de la ville redeviendra un lieu de vie, d'animations urbaines et de détente pour les Namurois. Il sera aussi une porte d'entrée privilégiée pour les touristes. Un premier pas vers une réconciliation entre la ville et ses cours d'eau.

2008 verra la réalisation du balisage de 200 km de circuits pédestres sur le territoire communal.

2008 inaugurera la Maison du Réemploi, un beau projet d'économie sociale qui offrira une seconde vie à nos meubles et objets quotidiens.

2008 fêtera le 400ème anniversaire de la fondation de Québec, notre ville jumelle et partenaire en francophonie.

2008 sera sans doute le témoin du premier « Oui » à l'ancien Musée de la Forêt... Enfin, nous mettrons tout prochainement à l'honneur Marguerite Yourcenar, la première femme membre de l'Académie française dont l'histoire familiale est intimement liée à Namur.

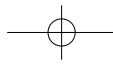
Au nom du Collège, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2008.

Anne De Gand

Echevine de la Culture, du Tourisme et des Fêtes

L'édito est assumé à tour de rôle par chaque composante du Collège dans l'esprit d'équipe et de jeu collectif que la majorité entend à la fois illustrer et instaurer dans la vie politique communale.





Le groupe «On...» animera la soirée Manouche - photo Catherine Leroy

festivités | 2 |

NOËLLERIES À NAMUR

FIN D'ANNÉE EN FANFARE

VILLAGE DES ARTISANS ET DES ENFANTS, SPECTACLES DE RUE, CONCERTS, EXPOSITIONS, FEU D'ARTIFICE... PAS BESOIN DE SE COLTINER LES MARCHÉS DE NOËL D'AIX, STRASBOURG OU MONSCHAU, EN CETTE FIN D'ANNÉE, C'EST À NAMUR QUE ÇA SE PASSE. AVEC FANFARE, MELCHIOR ET TOUT LE BAZAR !

De nouveaux luminaires, tout en rond, illuminent les rues du centre-ville, les sapins d'auteurs garnissent les vitrines, le marché de Noël accueille les badauds – en quête de cadeaux, salaisons, tartiflettes ou vin chaud, le labyrinthe de sapins voit défiler les bambins... Jusqu'au 31 décembre, c'est l'effervescence dans les rues de Namur. En cette fin d'année, la Ville a en effet souhaité offrir aux Namurois un assortiment d'animations regroupées sous le terme générique des Noëlleseries.

Les Noëlleseries de Namur, c'est donc le Villages des Artisans et des enfants, la crèche de Noël, les spectacles de rue, les concerts, les expositions. C'est aussi Noël dans la Cité, les commerçants en fête, les animations à la patinoire de Jambes et, en point d'orgue, le feu d'artifice du 31 décembre.

Parmi les rendez-vous à ne pas manquer, le spectacle « **La quête de Melchior** », le mercredi 19 décembre. Dès 14h, un grand cortège emmené par la Fanfare des Commandos déambulera dans les rues de Namur. Dans un esprit brass band melting pop (en gros, on joue avec les gens et on brasse les genres), les musiciens mêleront joyeusement funk, jazz, musique klezmer, ska, reggae, bossa... A la suite de la fanfare, la compagnie française Acidu nous livrera sa version revisitée des Rois Mages. Juché sur son éléphant blanc et mené par son fidèle cornac, le mage Melchior partira à la recherche de l'enfant-roi. Le grand Mamamouchi l'escortera



jusqu'à l'étable de Noël. Dans leur sillage, « **La Fillette et les Soldats-jouets** » sous la bague de la générale Capucine animeront le centre-ville jusqu'à la finale qui se jouera sur la place du Théâtre.

Ils feront étape à l'exposition « Pop Up » de l'Espace Beffroi pour donner vie à une historiette tirée d'un livre animé. Pendant ce temps, les bonimenteurs inviteront les enfants à leur **Pêche aux boules** (variante hivernale de la pêche aux canards). A gagner, des histoires, rien que des histoires, qui laisseront beaucoup plus de souvenirs dans la tête des marmousets qu'une épée en plastoc ou un collier cacaille !

Autre rendez-vous festif et optimiste, la **Soirée Manouche**, le mercredi 26 décembre. Oublié la froidure hivernale, c'est dans une ambiance gitane un rien brinzezingue que le groupe « On prend l'air », mélange de trash guinguette, de punk mourzouk et de jazz wallouche, insufflera sa bonne humeur, flanqué d'une danseuse, d'une paire d'échassiers jongleurs de feu et de bonimenteurs.

La soirée se clôturera par un cabaret tziganoïde où s'immisceront quelques musiques de Noël déjantées. Pour le reste, on vous invite à déambuler dans les rues de Namur. Le nez en l'air, pour contempler les œuvres réalisées par les écoliers namurois dans le cadre de « **Namur sur terre** ». L'œil aux aguets, pour admirer les sapins d'auteur dans les vitrines des magasins. Vous découvrirez les talents, connus ou cachés, de personnalités namuroises comme Tony Gillet, Benoît Mariage, Fabienne Bister, Laurence Afano, Jeannot Mulolo, Chloé Graftiaux,

Aurélien Tirtiaux, Christian Panier, Flexa Lyndo...

Certains ont décoré leur sapin comme des grands, d'autres ont fait appel aux conseils artistiques de Chris Oliver, créateur d'ambiances, qui a lui même taillé le costume de fête du sapin de la Maison des Citoyens, à l'Hôtel de Ville.

MENU DE FÊTE

Village des Artisans (10e édition) sur la place d'Armes - 80 chalets ouverts de 11h à 20h.

Village des Enfants sur la place du Marché aux Légumes - Labyrinthe géant de 11h à 20h

Crèche de Noël sur la place du Théâtre
Crèche vivante le samedi après-midi

Spectacles de rue

- Mercredi des enfants (19 décembre)
« La quête de Melchior » (14h) au départ de la pl. Marché aux Légumes
- Soirée Manouche (26 décembre)
Cortège musical (17h) et Cabaret gitan avec le groupe « On prend l'air » (18h30)
- Animations musicales pl. d'Armes, du Théâtre et Marché aux Légumes les vendredis (18h30) et samedis (dès 16h)

Feu d'artifice - Depuis le Grognon (31 décembre à 24h)

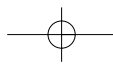
Les Commerçants en Fête

- Ouverture des magasins, de 13h à 18h, les dimanches 16 et 23 décembre ainsi que le dimanche 6 janvier (soldes)
- Brocante de Jambes maintenue tous les dimanches matin de décembre

Les rues de Fer et Saint-Jacques seront piétonnières le week-end des 15 et 16 décembre et du 22 au 31 décembre de 11h à 19h

La Navette des Fêtes fera le lien entre le centre-ville et les Parcs-Relais St Nicolas et Namur Expo avec formule "parking + bus" gratuite.

Maison du Tourisme - tél : 081 24 64 49
Plus d'infos sur www.ville.namur.be





© André Dubuisson

festivités | 3 |

À LA CARTE

TOUR DE FRANCE DES TRADITIONS

A Noël, les jours rallongent d'un pas d'hirondelle

Aux Rois, d'un pas d'oie

Et à la Chandeleur, d'une heure.

Jusqu'au 5 janvier, la Bibliothèque communale propose un petit tour de France des traditions de Noël parsemé de dictons. L'occasion de se familiariser avec les Guénels du Nord de la France (betteraves sculptées par les enfants en petites têtes monstrueuses et éclairées par des bougies), de découvrir, recettes à l'appui, le charme de la tradition provençale des Treize Desserts et l'étrange phénomène des menhirs bretons qui, juste avant les douze coups de minuit, sortent de terre pour aller boire l'eau des sources. Une petite collation sera offerte aux visiteurs.

Bibliothèque communale, venelle des Capucins. Ouverte du mardi au vendredi de 10h à 18h30, le samedi de 9h à 13h
tél : 081 24 64 40.

LES LIVRES S'ANIMENT

De l'art contemporain au fantastique, de la Noël aux contes traditionnels pour enfants, l'Expo Pop Up qui se déroule jusqu'au 31 décembre à l'Espace Beffroi réunit les plus beaux livres animés issus de la collection du Wépionnais Jean-Marie Dessambre. Elle devrait séduire les enfants et tous ceux qui, jeunes ou vieux, ont croisé dans leur monde imaginaire des héros de papier comme Alice, Bécassine, Martine, Tintin ou le Petit Prince. Des animations à livre ouvert seront organisées pour les écoles et des séances de contes seront proposées aux petiots (le 19 décembre à 15h).

Service de la Culture
tél : 081 24 64 36.

NOËL EN CHŒUR

Le chœur "Les Compagnons du Champeau" chante Noël le samedi 15 décembre (20h15) et le dimanche le dimanche 16 décembre (17h) à l'église St Loup. Au programme : Messe de minuit pour Noël de Charpentier et suite de chants traditionnels de Noël. Ces concerts sont organisés au profit des Coteaux mosans de Jambes.

Réservations au 081 30 09 50.

FAITES VOTRE MARCHÉ

La Confrérie de l'Aumônière de Malonne organise, les 15 et 16 décembre, son marché de Noël dans le cloître de l'Abbaye Saint Berthuin en présence d'une cinquantaine d'artisans et restaurateurs. L'occasion de déguster la célèbre « Aumônière de Malonne », le « café de l'aumou-gueux », un vin chaud ou une bière régionale. Comme chaque année, Gelbressée propose également des animations, notamment une marche aux flambeaux (le 15) et un concert de l'Orchestre des Mandolinistes de Malmédy (le 16).

A noter également en décembre, les marchés de Noël de Loyers (les 14, 15 et 16), de Belgrade (le 16) et la Route des Crêches de Flawinne (le 23).

À VOTRE BON CŒUR...

« Servir les enfants du monde ». Fidèle à cette devise, les 3 clubs Kiwanis de Namur organisent "Noël dans la Cité" au profit des personnes défavorisées, le 16 décembre, de 9h à 17h. Si vous souhaitez participer, vous pouvez déposer vivres non périssables, jouets, livres, vélos, couvertures et autres petits cadeaux dans les abribus mais aussi devant l'Hôtel de Ville, à la Maison du TEC à Namur et place de la Gare fleurie à Jambes. Un bus parcourra l'entité pour récolter les dons. Sur place, vin et chocolat chauds, cougnon et bonbons.

Kiwanis Namur Comté - tél : 081 61 04 13 ou 0475 29 91 02.

CONCERT DU NOUVEL AN

Le Théâtre de Namur accueillera, le 2 janvier (20h30), l'ensemble instrumental de Wallonie sous la direction de Giovanni Votano avec la soprano Evelyne Bohén, le baryton Vincent Bertrand et le Jeune ballet de Namur. Au programme de ce concert parrainé par la Ville, les musiques de la Dynastie des Strauss, Offenbach, Bellini...

Théâtre de Namur - tél : 081 22 60 26.
www.petrouchka.org



LES JOLIES NOTES

UNE CERISE SUR LA BÛCHE

En décembre, « Les Jolies Notes » ont pris la bonne habitude d'offrir aux Namurois un concert de Noël à l'église Saint-Loup. Pour leur 25ème anniversaire, les chanteurs et animateurs mettront les petits plats dans les grands avec trois représentations (gratuites) du spectacle « Une cerise sur la bûche » au Théâtre de Namur, les 22 et 23 décembre.

Placés sous le Haut Patronage de Sa Majesté La Reine en collaboration avec la Ville, ces spectacles combineront créations originales, airs de Noël et mélodies traditionnelles venues des quatre coins du monde. Sur fond de décor féérique, ils montreront le chemin parcouru en 25 ans, depuis le lancement des premiers ateliers par Bénédicte Dujardin et d'autres Namurois soucieux de sensibiliser les enfants à la richesse et la diversité musicales.

Basées au Centre culturel de Géronsart, « Les Jolies Notes » accueillent aujourd'hui 400 jeunes dans des ateliers d'éveil à la musique, de chant choral et d'improvisations musicales. Ambassadeurs de la vie culturelle namuroise, ces jeunes chanteurs sont régulièrement sollicités lors des visites royales et pour représenter la Belgique à l'étranger.

En cette fin d'année, c'est avec et pour leur public qu'ils se donneront en spectacle.

« Une cerise sur la bûche », le 22 décembre (20h) et le 23 décembre (14h30 et 17h30), au Théâtre de Namur - tél : 081 22 60 26.

Les Jolies Notes - tél : 081 30 55 28.

conte de neige | 4 |

LES GENS ÉTERNELS ET L'EAU VIVE

Par Anne De Spiegelaere de la Maison du Conte
D'après Luda, Peine misère et Bonheur la chance. Ed. Nathan



Les vieux disent que, dans le temps, des choses arrivaient comme il n'en arrive plus aujourd'hui.

Il y a bien longtemps, dans le grand nord sibérien, un homme est parti chasser. Il a marché, marché. Il a quitté les forêts de la Taïga qu'il connaissait bien. Il a marché encore. Il est arrivé au bout du monde, au bout de notre terre. Et là, devant lui, un grand marais. Si grand que ni la bête qui court, ni l'oiseau qui vole ne peuvent le traverser. Le chasseur a voulu traverser. Alors il a pris son élan, il a sauté... Et il est arrivé de l'autre côté. En arrivant, il a bien regardé. Il n'a rien vu. Du moins au début. Enfin... Rien de différent, en tout cas, de la toundra qu'il connaissait : des graminées, des mousses, des lichens, quelques arbres nains et rabougris par-ci par-là. Et puis il a vu ... des lièvres blancs tout harnachés et sellés. L'homme n'a pas bougé. Il a regardé encore... et tout à coup il a vu un tas de tout, tout petits hommes. Ils surgissaient de dessous la terre et couraient vers lui. Et là, tous agglutinés autour de ses pieds, ils lui ont parlé :

- Bonjour Homme ! Nous sommes les gens éternels. Ces lièvres sont nos montures. Que viens-tu faire ici ?
- Je voulais voir. Comment est votre terre, comment est votre chasse...
- C'est une très bonne terre. Et la chasse était bonne aussi. Mais depuis que la féroce bête zibeline est venue vivre chez nous, ce n'est plus pareil.

Elle tue notre bétail, elle mange notre gibier, elle fait beaucoup de dégâts. Nos femmes n'osent plus sortir, elles ont peur pour les enfants. Tous ils pâlisent, ils maigrissent, ils font des cauchemars.

Pourrais-tu nous aider ?

- Je vais la tuer, votre féroce zibeline ! L'homme est parti. Il a marché, marché. Jusqu'à une forêt. Il a trouvé la zibeline, l'a visée dans l'œil droit, a tiré sa flèche... et la zibeline est tombée, tuée net !

Le chasseur a ramené la dépouille aux gens éternels.

- Merci, homme, merci ! Ce soir, nous ferons la fête avec toi. Mais ce n'est pas tout ! Tu nous as rendu un grand service. Nous allons te rendre service à toi et à ton peuple. Nous allons apporter dans votre terre l'eau vive qui nous rend éternels. Vous allez devenir éternels comme nous.

Le lendemain, l'homme est reparti.

Quand il est rentré chez lui, il a raconté que les gens éternels allaient venir apporter l'eau vive qui rend éternel.



Les gens étaient contents. Ils ont commencé à préparer la grande fête pour accueillir leurs hôtes. Les femmes sont allées ramasser du bois pour cuire le repas de fête. Et pendant qu'elles ramassaient le bois, elles ont vu arriver de tout petits hommes montés sur des lièvres harnachés. Elles se sont mises à rire :

- Regardez ! Ces hommes-là comme ils sont

petits, tout petits ! Et leurs chevaux hi hi hi ! Ils ont des longues oreilles. Et voyez ! Leurs pattes de devant, elles sont ridiculement courtes. En plus ils n'ont même pas de queue ! Et les femmes riaient, riaient.

Les gens éternels se sont arrêtés.

- Nous sommes venus et vous riez ? De nous, de nos montures, vous riez ? C'est une grande offense ! Vous n'aurez pas notre eau vive ! Nous sommes trop offensés. Mais comme nous l'avons promise à votre terre, nous la donnerons à vos arbres. Vos arbres n'offensent pas leurs hôtes, ils ne se moquent pas des étrangers !

Les gens éternels ont vidé leurs outres d'eau vive au pied des cèdres, des pins et des sapins. Et ils sont repartis. Ils sont retournés sur leur terre d'eau vive, de l'autre côté du grand marais.

Depuis ce temps-là, les hommes ont souvent cherché le chemin du grand marais, le chemin des gens éternels.

Jamais ils ne l'ont trouvé.

Il y en a qui le cherchent encore...

Depuis ce temps-là, le cèdre, le pin et le sapin restent éternellement verts.

Les hommes, fascinés, les ont vénérés.

Et c'est ainsi qu'ils sont devenus nos arbres de Noël !



© André Dubuisson

Venez écouter les Contes en flocons, le 22 décembre (15h) à la Maison du Conte. Au creux de l'hiver, un moment privilégié pour nous rassembler et nous réchauffer les pieds... et le cœur. Une veillée familiale suivie d'un goûter. Réservation à la Maison du Conte, 170 rue des Brasseurs à Namur tél : 081 22 92 10. www.maisonducontenamur.be

PLAISIRS D'HIVER

Chers marmots,

L'hiver arrive. Fait plutôt frisquet, les jours sont courts et les arbres tout nus, sauf les sapins qui font les malins devant leurs copains parce qu'ils ont gardé leur manteau vert mais qu'ils fassent gaffe, car ils pourraient bien se retrouver plantés dans un salon comme un vieux guéridon, avec des petits boules et des angelots en guise d'oiseaux au bout des branches. Enfin soit, là n'est pas le propos. Ce qui nous préoccupe, à quelques jours de la Noël, c'est la façon dont vous allez pouvoir occuper votre temps libre. OK, y a la télé et l'ordi. Mais à force de rester scotchés à l'écran, vous risquez de vous abîmer les yeux ou pire, de vous transformer en personnage virtuel. On a mieux à vous proposer : des histoires à déguster, des petites virées en famille ou avec les copains...

VOUS AIMEZ LES BELLES HISTOIRES...

Rien de tel qu'un bon bouquin pour laisser vagabonder son esprit. Et des livres, à la **Bibliothèque de Namur**, il y en a un paquet : 10.712 ouvrages de détente (albums, romans, contes, nouvelles, poèmes, pièces de théâtre...), 5.454 bandes dessinées (adultes et jeunes), 2.511 ouvrages documentaires... De quoi vivre pas mal d'aventures tout en restant bien au chaud ! Vous pouvez emprunter jusqu'à 15 livres pendant deux semaines ou un mois. C'est gratuit sauf pour les BD (0,25 euro par livre).

Si vous êtes branchés bandes dessinées, il y a aussi la **Baie des Tecks** de Bomel, bien à l'aise dans ses nouveaux locaux de la rue d'Arquet. Avec ses 12.000 titres et 600 nouveautés chaque année, c'est la plus grande bédéthèque de la Communauté française. Forcément, y en pour tous les goûts, du petit Spirou à Largo Winch en passant par les derniers mangas. Le boss de la bédéthèque, Guy Dehousse, que certains ont baptisé G.G.G. (gentil, génial et généreux) s'attache à donner un supplément d'âme à ce temple du 9ème Art. Plusieurs fois par an, il organise des séances de dédicaces et des rencontres avec les auteurs. Parmi les invités de 2008, Hamo (alias Pierre-Yves Berhin), Antoine Maurel et Benoit Bekaert pour la sortie du tome 2 de Noirhomme.

VOUS ÊTES FRIANDS DE CONTES...

Spectacles de rue, concert des Jolies Notes, Noël au Théâtre... Les histoires et les notes floconnent, cet hiver, dans le Namurois. Et en 2008, ça repart de plus belle avec le **Festival du Conte** qui égayera l'école com-

munale de Boninne, les 2 et 3 février. Pour cette 3^{ème} édition, conteurs et marionnettistes sèmeront leurs petites histoires avec l'espoir qu'elles s'épanouissent dans les esprits des enfants, comme des petites graines plantées dans un sol fertile. Parmi ces narrateurs, Christophe Dadseux, Nathalie de Pierpont, Jean-Jacques Detiège, Zanni, Isabelle Prévost... On entendra aussi Jo Baele, truculent Brugeois en compagnie d'Yvan Coclet, improvisateur wallon, qui bidouillera un cabaret conté très... fédérateur !

Au moment où les primevères pointent le bout du nez, ce beau projet porté par les enseignants, les parents et les enfants de l'école, offrira un avant-gout de printemps.

VOUS AVEZ DES FOURMIS DANS LES JAMBES...

Une petite laine, une bonne paire de godasses et vous voilà prêts à arpenner les contreforts de la **Citadelle à la lueur des flambeaux**. Les balades, organisées au départ

de Terra Nova (à partir de 18h ou 19h), se déclinent en plusieurs thèmes : la Médiévale (12 janvier), les Grands feux (10 février), la Spéciale St Valentin (14 février), les Sièges de la Citadelle (1er mars) et la Spéciale Pâques (22 mars). De quoi se dégourdir les jambes tout en se chatouillant les neurones.

Qu'il neige ou pas, à Jambes, il y a toujours moyen de s'adonner aux joies de la glisse à la patinoire « **La mosane** » qui proposera une série d'animations dans le cadre des Noëlgeries de Namur.



Après le rayon « surgelés », petit tour dans un décor plus douillet avec la nouvelle attraction qui a ouvert ses portes sur le site d'Acinapolis. Il s'agit du **Mini Goolfy**, un parcours de mini golf indoor aménagé dans une ambiance lumineuse fluorescente, sur fond de musique rigolote. Le concept s'adresse à un public assez large (grosso modo, de 4 à 82 ans !) mais les enfants sont bien sûr chouchoutés. Club fluo à la main, ils pourront découvrir différents pays en suivant le parcours effectué par Philéas Fogg lors de son périple autour du monde

VOUS N'AIMEZ PAS L'HIVER ?

Eh bien participez à sa mise à mort à l'occasion d'un Grand Feu. Le plus vieux et le plus important, c'est bien sûr le Grand Feu de Bouge qui se déroulera le 10 février. Comme le veut la tradition, six autres feux seront allumés ce jour-là à Loyers, Erpent, Wépion et la Citadelle. Bonhomme Hiver connaîtra d'autres bouffées de chaleur lors du Grand Feu de Loyers (2 février), Malonne (16 février), Saint-Marc pour le Carnaval des Enfants (8 mars) et Andoy (15 mars).

Plus d'infos sur le réseau namurois de lecture publique sur www.ville.namur.be - rubrique « bibliothèque ».

Baie des Tecks, 26 rue d'Arquet à Bomel - tél : 0478 64 65 60.

Festival du Conte - tél : 081 58 98 76. www.ecoledeboninne.be.

Citadelle de Namur - tél : 081 65 45 00. www.citadelle.namur.be

Patinoire « La Mosane » à Jambes tél : 081 32 23 51.

Goolfy à Jambes - tél : 081 30 94 00. www.goolfy.com

jeunesse | 6 |

LE THÉÂTRE EN UN TOUR DE NAINS

Anne-Françoise Dejardin rêvait d'un lieu magique pour donner des cours de théâtre aux enfants. Une péniche, un chateau d'eau... En visitant la Citadelle, elle est tombée sous le charme de la Tour aux Chartes, qui jouxte le pont des Hollandais. Un lieu chargé d'histoire, qui a une âme, du cachet, dans un site propice à l'évasion. En accord avec la Ville, propriétaire de la tour, Anne-Françoise Dejardin a pris possession des lieux. Elle y a mis sa petite touche, un lustre baroque, un tapis par ci, des coussins par là. Sans oublier les nains de jardin ! Quand on s'appelle Anne-Françoise Dejardin, ces petits êtres kitschs et célèbres, soit on les abhorre soit on les adore. A l'image d'Amélie Poulain, Anne-Françoise a pris le parti de s'en faire des copains. Cousins des trolls et des Nutons si chers à la Citadelle, les nains sont même devenus l'emblème des ateliers de théâtre qu'elle mènera le mercredi après-midi, de janvier à mai 2008.

Pour les plus jeunes, l'animatrice proposera « **Les Naintrépides** ». Au départ des contes, les enfants seront initiés aux mécanismes de l'improvisation. Ils apprendront à occuper l'espace avec leur corps, à travailler la mémoire et à créer une histoire pour la mettre en scène, le 31 mai, lors du spectacle de clôture.

Pour les ados, Anne-Françoise Dejardin va lancer « **La troupe du Nainporte quoi !** », concept qui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, a été mûrement réfléchi puisqu'il se basera sur un travail approfondi des rouages dramatiques. Les jeunes apprendront à « habiter » une scène, à donner de la couleur à un texte, à travailler la voix, la gestuelle... Au terme de cette aventure théâtrale, ils présenteront leur spectacle, le 17 mai.

Au-delà de ces deux ateliers, Anne-Françoise Dejardin fourmille d'idées de stages et de collaboration, histoire d'habiter ce site exceptionnel qu'est la Citadelle. Elle envisage pour l'an prochain un stage de commedia dell'arte avec fabrication de masques en partenariat avec



sa voisine d'en face, la céramiste Véronique Henri qui occupe la Tour au Four.

En attendant, Anne-Françoise Dejardin a une ribambelle de nains (patients ?) à faire jouer !

« Les ateliers du Nain Dejardin »
dès le 8 janvier à la Tour aux Chartes,
de 16h à 17h30 pour les 6-12 ans,
de 13h30 à 15h30 pour les 13-18 ans
tél : 0497 02 76 41.

www.lenaindejardin.net
www.citadelle.namur.be



**CENTRE CULTUREL
RÉGIONAL DE NAMUR**
(SERVICE ÉDUCATIF)
TÉL : 081 24 01 47

GADGET-STUDY # 1

Clin d'œil aux contes de fée

Sous ce titre étrange aux accents d'aujourd'hui, un spectacle de danse contemporaine, novateur, étonnant et pourtant directement accessible à tous, petits et grands. Gadget-Study # 1 conjugue le travail de deux danseurs, un vidéaste et un musicien, et revisite les thèmes et les personnages légendaires des contes de fées, entraînant le spectateur dans un univers où se confondent les frontières entre réel, symbolique et imaginaire. De la subtile évolution des danseurs naissent des sentiments contradictoires et de fortes émotions : angoisse et gaieté, tristesse et légèreté, désillusion et rêve. Le tissage des différents langages artistiques (images, musiques, danse, paroles) est parfaitement harmonieux, sans ostentation, baigné d'enfance, de jeu et de fantaisie. Du grand art à la portée de tous. Un vrai coup de cœur.

**Gadget-Study # 1 par la Compagnie
Matteo Moles, le 24 février (16h) au
Théâtre royal - tél : 081 226 026.**

EN VISAGE & MONSTRATION

DEUX EXPOSITIONS INTERACTIVES... DEUX UNIVERS PASSIONNANTS A NE PAS MANQUER AU GRAND MANÈGE. JUSQU'AU 29 DÉCEMBRE, « EN VISAGE » MET EN SCÈNE DES CRÉATIONS MULTIPLES QUI IMPLIQUENT À LA FOIS ÉLÈVES, VOISINS, ATELIERS D'ENFANTS ET PLASTICIENS. INTERACTIONS RÉCIPROQUES OU IL S'AGIT DE SE RÉVEILLER, DE SE SECOUER, DE SE REGARDER, DE DIALOGUER ET DE PARLER VRAI. DU 28 JANVIER AU 22 FÉVRIER, « MONSTRATION » NOUS PLONGE DANS L'UNIVERS DE JOHANN LE GUILLERM, AU CROISEMENT ENTRE ART ET SCIENCE. LE VISITEUR ÉVOLUE AU MILIEU DE MACHINES-OUTILS. IL TOUCHE, ESSAYE, REGARDE AFIN D'ÉLABORER SA PROPRE COMPRÉHENSION DU MONDE.

portrait | 7 |

ADRIEN DEGHELT

PLUS VITE QUE TES YEUX

Il a déboulé sur le devant de la scène sportive comme le sprinter qu'il est. A 22 ans à peine, Adrien Deghelt est devenu le premier Namurois à atteindre les demi-finales d'un Mondial d'athlétisme. Prochain objectif : les Jeux de Pékin... et le Mérite sportif !

Il allait tellement vite qu'elle a failli le rater, son tgv (à Osaka, on dit Shinkansen) de petit-fils. Mettre le réveil pour le mitan de la nuit, dérouler ses vieilles jambes hors du lit, retrouver la télécommande, se présenter les yeux mi-clos aux ordres du starter, et tout ça pour moins de quatorze secondes... Au moins avec Justine, avec qui Grand-Maman avait découvert les tranches de la veille sportive, on avait le temps, elle nous emmenait parfois jusqu'aux petits matins australiens. Mais Adrien, lui, moins ça dure, plus il est content. Alors, comme quand on aime on ne calcule pas, Grand-Maman Deghelt s'est offert d'un trait un concentré de bonheur aussi tassé qu'un vrai saké quand son petit-fils Adrien, vingt-deux ans, s'est qualifié le 22 août 2007 à 14h30 heure locale pur les demi-finales de l'épreuve du 110 mètres haies des Championnats du Monde d'Osaka au Japon.

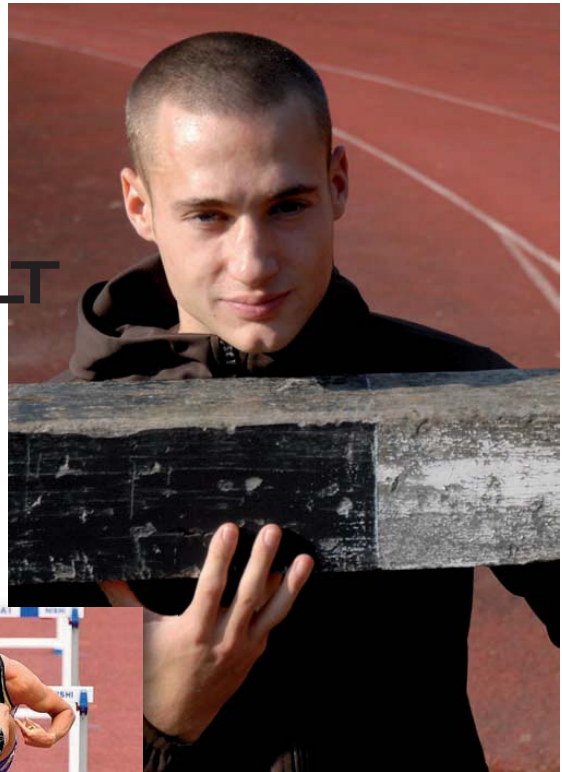
Treize secondes soixante et un centièmes, un chrono qui ponctue une progression devenue météorique avec l'été. Espoir sur les tablettes comme dans les esprits en juillet (vice-champion d'Europe de la catégorie), il entre un mois plus tard dans le top 20 mondial chez les seniors. Vertigineux ? « Pas trop, répond calmement Adrien, quand j'étais tout petit, je m'étais promis d'être un jour champion de Belgique. C'est déjà fait depuis un petit temps et ça m'aide à gérer ce qui vient maintenant ».

LA REVANCHE DES ESCARGOTS

C'est qu'Adrien n'a pas attendu longtemps avant de suivre la piste athlétique. Il a bien tâté dans un premier temps de la raquette pour avoir grandi du côté de Géronsert, quartier qui abrite le club de tennis le plus fameux du grand Namur. Mais à huit ans, subjugué par les ralents télévisés d'athlètes déroulant leur foulée avec autant d'élégance que de puissance, il obtenait de ses parents (qui ne réalisaient pas à ce moment à quel point leur décision allait les priver eux aussi de sommeil...) de rallier les rangs du Smac (Sambre et Meuse Athlétique Club).

« J'ai renouvelé mon affiliation cette année, sourit Adrien. Quand je pense à eux, j'ai toujours envie de les embrasser, peut-être à cause du nom du club... J'ai été accueilli là-bas comme dans une nouvelle famille où il y avait tout, la rigueur, la fraternité, l'éducation et l'esprit ludique. On nous a fait goûter à tout, courses, sauts, lancers... Et tout me plaisait sauf le cross. Courir dans la boue et la neige, allez savoir pourquoi, j'étais pas très chaud. Mais je n'ai pas vraiment été mécontent quand Sybille, qui m'entraînait au Smac (allez, encore un baiser) a vite décelé chez moi une prédisposition pour les obstacles ».

« A partir de là, j'ai très vite avalé les haies avant de faire de même avec les titres. A 16 ans je tenais la promesse que je m'étais faite en devenant champion de Belgique Scolaires en salle sur 60 haies. C'est toujours mon meilleur souvenir, même si j'ai décroché huit autres titres depuis, parce que je crois



que si je cours d'abord contre moi-même, je n'imaginais pas y arriver en terminant deuxième d'une course. Le bonheur et l'or - plutôt que l'argent - du bonheur, en quelque sorte ».

LE DERNIER DES BELGES ?

« Je crois que j'aime les courses de haies avant tout pour leur aspect technique. Je recherche le geste parfait en course de la même façon que j'affectionne le design et l'épure dans ma vie de tous les jours. Un bon chrono dépend surtout de la qualité des franchissements mais aussi de la fréquence des foulées entre deux obstacles. Et si la vitesse pure compte moins que sur le plat, je ne me considère pas pour autant comme un sprinter au rabais. Je détiens d'ailleurs en 10.38 la meilleure performance belge de l'année sur 100 mètres plat ».

« Comme le dit Jonathan Nsenga, mon entraîneur (et l'actuel recordman de Belgique du 110 m haies en 13.25 qui a la particularité de toujours courir lui-même...), tout s'enchaîne très vite en athlétisme, les objectifs comme les haies. A deux places près, j'étais déjà qualifié à Osaka pour les jeux de Pékin, qui se profilent déjà à l'horizon 2008. Donc pas de temps à perdre pour mettre en place les meilleures conditions pour réussir les minima qualificatifs avant un beau parcours là-bas. Plutôt que d'opter pour la filière pro de la Ligue francophone d'athlétisme, je viens de choisir de rejoindre les élites nationales de l'armée qui offrent un statut et un encadrement pro moyennant quelques prestations promotionnelles. Cohérent à mon sens puisque représenter la Belgique dans son ensemble constitue toujours une fierté pour moi. Je serais un peu triste de ne plus faire partie d'une délégation qui compte des filles de la classe de Tia Hellebout ou Kim Gevaert. Et le fait que ma compagne soit flamande n'a rien à voir avec ça »...

Le dernier des Belges, on vous disait...

Ph.L.

HAIES OU LABOURÉS, LES JOIES DE LA COURSE À PIED SONT DONNÉES À TOUT LE MONDE. IL SUFFIT DE LES DÉCOUVRIR AU SMAC (WWW.SMAGNAMUR.BE) OU EN PARTICIPANT AU CHALLENGE DE LA VILLE DONT L'ÉDITION 2008 DÉBUTERA LE 16 FÉVRIER PROCHAIN. CALENDRIER COMPLET SUR WWW.SPORTS.NAMUR.BE

culture | 8 |

SAINT-VALENTIN... DITES-LE AVEC DES MOTS !

Il y a ceux qui boudent la Saint-Valentin : les célibataires, les allergiques au pollen, les adeptes de régime ou encore les grincheux qui pestent aussi contre Noël en famille, les crêpes à la chandeleur, les vacances à la mer et les citrouilles à Halloween.

A l'opposé, il y a les inconditionnels de la Saint-Valentin, qui attendent fébrilement le 14 février pour déclarer leur flamme à leur dulcinée et l'inviter à un repas aux chandelles dans un resto romantique. Souvent très bien organisés, ces amoureux seront ravis d'apprendre qu'un salon baptisé Eye Love You leur sera dédié du 25 au 27 janvier à Namur Expo.

Entre les deux, il y a plein d'amoureux qui n'ont pas trop envie de céder aux sirènes du marketing mais qui trouvent que la Saint-Valentin est un prétexte comme un autre pour s'offrir un petit spectacle à deux, sous le regard bienveillant de Cupidon.

Celui-ci ouvrira la saison 2008 de la **Maison de la Poésie**, du 14 au 16 février, avec un spectacle amouristique intitulé « De Descartes à Desproges ». L'auteur, Jean-Pierre Denuit, nous promet des textes osés et fous, il convoquera Musset, La Fontaine, Vian et bien sûr Desproges.

Ce sera aimant et drôle ! Histoire de jouer les prolongations, la Maison de la Poésie présentera, le 20 février, « Trois en amour », des extraits de trois recueils récités, avec talent et émotion, par Eveline Legrand. Suffit-il de croire en l'amour pour le faire exister ? Réponse avec « Jean et Béatrice » présenté du 7 au 17 février par le Collectif des Passeurs (à qui l'ont doit « Pouillot » joué en mai dernier) au **Théâtre Jardin Passion**. Une intrigue passionnante entre une jeune héritière qui, telle une princesse des temps modernes, cherche son chevalier servant, et un chasseur de primes, sûr de réussir là où d'autres ont échoué. Duel ou duo ? Il est question d'amour, mais aussi de chantage, d'obstacles, de masques qui tardent à tomber.

Des mots encore des mots toujours des mots. Mots doux d'humeur vagabonde avec la **Balade Saint-Valentin** à la Citadelle (le 14 février)... Mots tendres et coquins délicatement moulés dans des contes d'amour et de femmes à savourer entre adultes à la Maison du Conte (15 février à 20h30).

Maison de la Poésie, 28 rue Fumal à Namur
tél : 081 22 53 49 - www.maisondelapoesie.be

Maison du Conte, 170 rue des Brasseurs à Namur
tél : 081 22 92 10 - www.maisondutenamur.be

Ruelle aux Baladins, 31 rue Général Michel à Namur
tél : 071 43 00 32 - www.laruelleauxbaladins.be

Théâtre de Namur
tél : 081 226 026. www.theatredenamur.be



Photo-montage Caroline Deroyer, H.E. Albert Jacquard

STEVE LOUVAT DU BANJO À LA GUITARE



Il y a des cadeaux qui peuvent changer une vie... Steve Louvat avait 13 ans quand il a reçu un banjo pour sa Noël. C'était le cadeau de ses parents, très branchés blues et musique country. Confiance de l'artiste : « *Depuis, je ne me suis plus jamais senti seul ou ennuyé !* ».

Steve Louvat avait déjà eu une première révélation musicale lorsqu'il s'était retrouvé avec une guitare dans les mains, à 9 ans. Mais après quelques cours de banjo, il comprend que c'est « ça » qu'il veut faire plus tard. C'est ainsi qu'à 20 ans, accompagné de son instrument fétiche et de son jeune frère Jefferson, qui a lui reçu une mandoline en cadeau (dans la famille, la passion de la musique, ça se partage !), Steve Louvat parcourt les festivals en Belgique mais aussi en Europe et aux Etats-Unis où il côtoie les meilleurs musiciens de la scène bluegrass : Bill Keith, Béla Feck, Marc Schatz, Wyath Rice...

A l'affût de nouvelles expériences, il crée les Métotrolls, un quartet unique en Belgique qui associe le banjo à la basse, au saxophone et à la batterie dans un style de musique celtique irlandaise teintée de jazz et de bluegrass. A travers toutes ses expériences, Steve Louvat tente de donner une autre image du banjo. « *Pour la plupart des gens, le banjo, c'est une musique jouée par des cow-boys affublés d'un chapeau. Pour moi, cet instrument a beaucoup évolué et possède énormément de potentiels. Sa musique est très riche, très class !* ».

Sans abandonner le banjo et les duos avec son frangin, Steve a décidé de s'investir dans un projet solo, cette fois en tant que guitariste. A 33 ans, il vient de produire son propre album, intitulé « A New Morning ». « *Cet album marque un tournant dans ma carrière. C'est comme une nouvelle journée qui commence. Les morceaux que j'ai composés évoquent les voyages, les grands espaces. Ils couvrent plusieurs styles, plusieurs influences* ».

Grâce à cet album et ses 10 plages musicales, Steve Louvat espère montrer ce qu'il a dans les doigts et se faire un nom en tant que guitariste « finger picking », une technique qui permet d'imiter le jeu d'une contrebasse et d'ajouter une mélodie. Résultat ? « *On a l'impression d'entendre deux instruments à la fois !* ». En attendant la consécration, Steve Louvat reste fidèle à Namur où il se produit régulièrement. On l'a croisé au Picnic Festival, à Namur en Mai, à EstivArts, au Marché aux Anciennes Variétés... Il sera en concert le 26 janvier à Gelbressée et le 18 avril à la Maison de la Culture de Namur. L'occasion de découvrir ses talents de guitariste et de banjoïste à travers des répertoires de musique traditionnelle, classique ou plus jazzy

CD « A New Morning » par Steve Louvat : disponible chez Juke-Box, Lido Music et Musique Loisirs. www.stevelouvat.com

- Espace Beffroi,**
rue du Beffroi à Namur, Service de la Culture
(Hôtel de Ville) - tél : 081 24 64 33
- Musée provincial des Arts anciens du Namurois**
24 rue de Fer à Namur - tél : 081 22 00 65
- Bibliothèque universitaire Moretus Plantin**
19 rue Grandgagnage à Namur - tél : 081 72 46 46
- Musée provincial Félicien Rops**
12 rue Fumal à Namur - tél : 081 22 01 10
www.ciger.be/rops
- Maison de la Culture,**
14 avenue Golenvaux à Namur - tél : 081 22 90 14
- Espace Archéologique Saint-Pierre,**
23 route Merveilleuse à la Citadelle
tél : 081 25 02 70 - www.expo-grognon.wallonie.be

EXPOS À GOGO

Les expositions ne manquent pas à Namur en cette fin d'année et franchement, il y en a pour tous les goûts et toutes les sensibilités. Petite visite pour commencer à l'**Espace Beffroi** qui met en valeur une belle collection de livres « **pop up** », ces livres animés, créatifs et colorés, avec des volets à soulever, des panneaux à faire glisser, des indices à trouver, bref, des surprises à volonté. A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'exposition « Sapins d'auteurs » fera étape à l'Espace Beffroi et c'est l'illustratrice Laurence Afano qui apportera sa palette graphique pour décorer le sapin.

En janvier, les cimaises seront dédiées aux photographes amateurs qui ont participé au concours « **Choisir sa voie** ». En février, les photographes de presse investiront les lieux avec la **Rétrospective de l'année 2007**. L'occasion de redécouvrir les événements et personnalités qui ont marqué l'actualité namuroise dans les domaines de la culture, du sport, de la politique ou encore du social. On reste dans la photo avec l'exposition « **Namur, hier & aujourd'hui** » proposée par Jacky Marchal à l'agence Fortis (rue des Carmes à Namur). L'auteur invite les Namurois à revivre l'évolution de leur ville en confrontant d'anciennes vues de Namur à des photos récentes prises au même endroit, sous le même angle : la Corbeille, Fer, les bords de Meuse et de Sambre, la Citadelle. Ces photos sont tirées du livre que Jacky Marchal a sorti voici deux ans et qui est aujourd'hui pratiquement épuisé.

Pour les amateurs d'art, d'histoire ou de science, la Bibliothèque universitaire Moretus Plantin propose, jusqu'au 12 février, un **Voyage au coeur des fleurs. Modèles botaniques et flores d'Europe au XIXe siècle**. Organisée dans le cadre d'Europalia, cette exposition présente seize flores finement dessinées, gravées et coloriées à la main. Témoins de la diversité des végétations européennes, elles emmènent le visiteur des confins de la Russie au Portugal, des Pays-Bas à la Sardaigne. Les modèles botaniques, qui sont de véritables œuvres d'art, montrent et démontrent l'architecture des fleurs qui s'ouvrent ou se démontent pour mieux se laisser découvrir. Pour accompagner le visiteur dans ce voyage, une exposition virtuelle rassemble les planches les plus représentatives de quelques magnifiques recueils de plantes.

Si vous appréciez le mouvement symboliste, ne ratez pas la nouvelle exposition du Musée Félicien Rops du 12 janvier au 13 avril. Cette expo, intitulée « **Le Musée imaginaire de Maurice Maeterlinck. Image et écriture dans le symbolisme** » partira à la découverte de l'œuvre poétique et théâtrale de Maurice Maeterlinck. Elle présentera également peintures, dessins, livres illustrés, sculptures, vases, reliures, photographies et documents d'archives en lien avec son oeuvre. A cette occasion, des artistes comme Léon Spilliaert, Odilon Redon, Gustave Moreau, Fernand Khnopff ou George Minne seront exposés.

L'exposition « **Pierre de Lumière** », qui se déroule jusqu'au 3 février au Musée des Arts anciens du Namurois, présente un florilège d'œuvres réalisées en cristal de roche dans les domaines de l'art et de l'archéologie. Les objets rassemblés (bijoux, pièces d'orfèvrerie, objets rituels...) illustrent la diversité de son utilisation et des rôles symboliques qui lui ont été donnés, de la préhistoire à nos jours.

Un petit tour, pour terminer, à la Citadelle. Jusqu'au 30 mai, l'Espace archéologique Saint-Pierre nous dévoile les petits secrets du Grognon à travers l'exposition « **Archéologie d'un port entre deux rives** ». Résultat de dix années de fouilles, cette exposition pédagogique tente de percer à jour le Grognon par certains aspects jugés représentatifs de son évolution. Il faut savoir que ce site complexe, berceau de la cité mosane, affiche 10.000 ans au compteur. Difficile de passer en revue toutes les étapes de sa vie ! L'idée est donc de partir à la découverte de ses habitants, qu'ils soient chasseurs de la Préhistoire, artisans mérovingiens, marchands du Moyen Age ou aubergistes de la Renaissance. Quelques éclairages plus précis sur l'habitat, le commerce ou l'artisanat, permettent aux visiteurs d'imaginer la vie quotidienne des Namurois au fil des siècles. Comme le quartier s'est construit au confluent de la Sambre et de la Meuse, l'eau trouve bien sûr une place de choix dans l'expo. Dès l'entrée, c'est un bateau qui accueille le visiteur. Sa voile présente le contexte géo-historique du site. De même, les murs latéraux de l'exposition ondulent comme le roulis à la surface du fleuve...

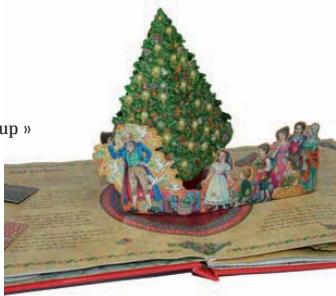
Public privilégié à l'Espace archéologique Saint-Pierre, les enfants trouveront ici un magnifique lieu de découvertes, dans un cadre exceptionnel.



Maurice Maeterlinck

Léon Spilliaert

Livre « pop up »



Modèles botaniques et flores d'Europe



culture | 10 |

DE L'HUMOUR, DES FRITES & GLENN MILLER

Cabaretje. Photo Cassandre Sturbois



Au terme d'une année méchamment chahutée sur le plan patriotique, le Théâtre royal ose brandir la bannière noire jaune rouge avec « **Cabaretje** », le spectacle musical composé par Claude Semal pour les 176 ans de la Belgique. Dans un joyeux patouillis de chansons et de sketches, Semal et son compagnon de scène multi-instrumentiste Eric Drabs convoquent l'essentiel de notre pays petit : la bière, les frites, l'Omegang, les Gilles de Binche, les problèmes linguistiques et le temps pourri, sur des musiques inspirées d'auteurs bien de chez nous (Brel, Beaucarne, Bialek...). Déguisés en moule de Zélande, en frite congelée ou en betteraves, les deux compères se gaussent des stéréotypes et font éclater allègrement dans le burlesque. Une

véritable ambiance de café théâtre, ou plutôt de kermesse populaire, dans une atmosphère parfois absurde et – forcément quand on touche à la Belgique – surréaliste !

Toujours au Théâtre royal, un rendez-vous à ne pas rater les 19 pour tous les amateurs de Glenn Miller et de grands standards : le **concert du Jack Million Band**, l'un des meilleurs big bands ! Sur scène, 21 musiciens et 4 chanteurs de 8 nationalités différentes interpréteront les classiques de Glenn comme « In the Mood » ou « Moonlight Serenade » et d'autres grands standards ainsi que des mélodies de Noël. Si le réveillon de fin d'année vous paraît habituellement fade, voire lourdingue, entre le rôti de dinde et la danse des canards, le théâtre « **La Ruelle aux Baladins** » vous propose une soirée festive pleine de peps, de musique et de gaieté. Au menu, un spectacle cabaret avec musiciens, chanteurs, comédiens, cotillons et serpentins. De quoi satisfaire à la fois les zygomatiques et les papilles gustatives !

Théâtre de Namur / Sun Production

tél : 081 226 026 • www.theatredenamur.be

La Ruelle aux baladins, 31 rue Général Michel à Namur
tél : 071 43 00 32. www.laruelleauxbaladins.be



Bashkim Topojani dans K-c de la Compagnie Victor B.
Photo Marianne Grimont NamurlImage

LES BONNES SOIRÉES DE VICTOR & FLEXA

Jean-Michel Frère avait envie, avec sa compagnie Victor B, d'organiser un événement original et festif, aventureux et audacieux. Habitué à brouiller les pistes, avec des spectacles comme SC35C, Men Need Sleep, Kermesse, il continue à surprendre en provoquant à chaque fois de nouvelles rencontres entre théâtre, break, rap, DJ, VJ, chansons populaires et attractions foraines

A l'invitation du Théâtre royal, **Loïc Bodson** et son groupe Flexa Lyndo avaient déjà testé le concept des Nuits Blanches, une soirée prétexte aux retrouvailles et à toutes sortes d'expérimentations sonores et visuelles.

Avec leurs groupes respectifs et tous les artistes qui gravitent autour, Jean-Michel Frère et Loïc Bodson ont souhaité investir le Grand Manège, un lieu qui n'offre sans doute pas le confort velouté du Théâtre royal, mais qui se prête bien aux expériences ludiques et innovantes. Le directeur du Théâtre de Namur **Patrick Colpé**, qui voulait justement laisser plus de place à l'audace et l'impertinence dans sa programmation, leur a donc donné les clés du Grand Manège, avec mission de l'animer durant trois soirées.

Après une première expérience en novembre, qui a réuni plus de 300 personnes dans la joie et l'allégresse, les Namurois récidivent le 18 janvier (à partir de 20h). Au programme de cette Bonne Soirée : du théâtre, des expériences sonores, des défis, des concerts, des interventions-surprises dans le public, de l'art vidéo, des trucs rigolos, du stylisme, un set DJ... Bref, de quoi s'en mettre plein les yeux, les oreilles, un peu le gosier aussi puisqu'il y a un bar, de s'amuser avec des copains, de danser jusqu'au bout de la nuit et de découvrir qu'il y a brannmint de talents à Namur.

Théâtre de Namur - tél : 081 226 026

www.theatredenamur.be * www.victorb.be * www.flexalyndo.net

DEUX RENDEZ-VOUS À NOTER POUR LES AMATEURS DE ROCK : LE STARTIN' POP FESTIVAL, LE 22 DÉCEMBRE AU BELVÈDÈRE (CITADELLE) AVEC SAN REMO, THE VOGUES, BELLEGLOSE ET 7EVENPM ET LE QUASIMOROCK AVEC HOLLYWOOD PORN STARS + VIVE LA FÊTE LE 26 JANVIER À LA MAISON DE LA CULTURE DE NAMUR

WWW.BELVEDERE-NAMUR.BE - TÉL : 0495 24 73 59
WWW.QUASIMOROCK.ORG - TÉL : 081 24 64 32.



En mars le Théâtre de Namur fête ses 10 ans !

Du 18 au 29 décembre

Cabaretje

Spectacle musical de Claude Semal pour les 176 ans (si tout va bien !) de la Belgique.

21 décembre

Avec deux ailes

Dans l'au-delà, une voyageuse en colère (Véronique Jannot) et son ange gardien philosophe et ronchon vont devoir s'apprivoiser. Une comédie drôle et bouleversante. Les bénéfices du spectacle seront versés au Foyer Saint-Augustin de Belgrade.

Du 27 au 29 décembre

Sois belge et tais-toi

Dans le genre boute-en-train, on peut compter sur les deux Rémy et leur revue qui passe à la moulinette l'actualité de l'année écoulée.

Du 2 janvier au 12 mars

Trois secondes et demie

Philippe Vauchel remet le couvert avec ce spectacle écrit par Jean-Michel Frère qui relate les petits riens de l'existence, l'apparemment dérisoire qui se révèle en définitive bougrement essentiel.

7 janvier

Motets en famille chez les Bach

Avec le Chœur de Chambre de Namur et les Agremens sous la direction de Jean Tubéry. En prélude au concert, conférence sur la famille Bach à l'église Saint-Loup (19h).

Du 8 au 19 janvier

La cruche cassée

Farce satirique de Kleist mise en scène par Frédéric Bélégier-Garcia (fils de Nicole) avec notamment la namuroise Noémie Dujardin.

13 janvier

Chœurs mondial des Jeunes

A l'affût de nouvelles expériences musicales et interculturelles, le Chœur mondial des Jeunes partira à la découverte des plus belles pages chorales de l'Est.

22 janvier

Les Frères Taloché

Un best off de 15 années de scène mitonné par les Frères Taloches.

24 et 25 janvier

Collection particulière par François Morel

François Morel remise son personnage d'ahuri maniaco-dépressif façon Deschiens pour se lancer dans la chansonnette avec l'envie, toujours, de donner du sourire aux gens. Un petit bonheur de drôlerie et de poésie.

28 et 29 janvier

Blackland

Dans le cadre d'Europalia Europe, une farce grinçante sur la Hongrie d'aujourd'hui (spectacle en hongrois surtitré en français).

Du 30 janvier au 1er février

J'ai gravé le nom de ma grenouille dans ton foie

La Clinic Orgasm Society dans un surprenant et hilarant vidéo spectacle.

31 janvier

Délit de Fuite

Roland Giraud en espagnol moustachu dans un vaudeville signé Jean-Luc Moreau qui a, une fois de plus, combiné une comédie bien bouloignée.

2 et 3 février

Le livre de la jungle

Vous souhaitez chasser de votre esprit tous vos soucis et prendre la vie du bon côté (rire, sauter, danser, chanter) ? Voici le spectacle

Théâtre de Namur

www.theatredenamur.be

tél : 081 226 026

musical et familial à ne pas rater cet hiver. Une histoire magique et trépidante sous forme de parcours initiatique, servie par des décors et une chorégraphie qui vous transportent dans l'imaginaire.

4 février

Le duo des Namurois de l'année

Deux jeunes musiciens talentueux, Jean-Luc Votano à la clarinette et Stéphanie Salmin au piano, dans des œuvres de Camille Saint-Saens, Debussy, Rachmaninov, Rossini...

Du 11 au 13 février

Furioso, La Framboise frivole

Peter Hens (chant & violoncelle) et Bart Van Caenegem (piano & co) nous reviennent dans une nouvelle partition déjantée !

Les 15 et 16 février

Les arpenteurs

Sept danseurs et six percussionnistes dans ce spectacle ambitieux de Michèle Noiret.

Du 1er février au 1er mars

Une frite dans le sucre & La chance de sa vie

Une écriture truffée d'humour noir et une mise en scène bien rythmée au menu de cette délicieuse comédie de Alan Bennett.

Du 19 au 21 février

Zouc par Zouc

Nathalie Baye s'empare de cette longue confidence de l'humoriste Zouc recueillie par Hervé Guibert voilà trente ans.

28 février

Les Agremens

Plus de trente musiciens jouant sur des instruments d'époque restituent la sonorité originale de l'orchestre classique.

29 février

Concert Hooverphonic

Du 4 au 8 mars

La seconde surprise de l'amour

Luc Bondy, grande pointure des théâtres européens, nous plonge dans ces surprises amoureuses en compagnie de six interprètes, brûleurs de planches.

RENDEZ-VOUS D'HIVER



16 décembre (14h30)

Visite guidée : Histoire et urbanisation
Maison du Tourisme - tél : 081 24 64 49

18 décembre (12h et 20h)

Les classiques du mardi : « Chantons
sous la pluie »
Film de St. Donen & G. Kelly à la Maison
de la Culture - tél : 081 22 90 14

19 décembre (20h)

Sur les Merveilles des Nuits
Soirée de lectures poétiques contempo-
raines à la Maison de la Poésie
tél : 081 22 53 49

20 décembre (20h30)

Euroleague Basket Féminin :
Dexia Namur-Kosit 2013 Kosice (SI)
Hall O. Henry de Saint-Servais
tél : 0474 72 73 82

22 décembre (20h)

"Ils s'aiment" avec J.M. Zecca et Bérénice
Pièce de Muriel Robin et Pierre Palmade
sur une mise en scène d'Olivier Leborgne
à la Maison de la Culture
Info : 070 660 601

Du 22 au 27 décembre (9h-16h)

Christmas Basket
Stage de basket pour les jeunes de 7 à 18
ans au Hall omnisports J. Tyssaen à
Belgrade - tél : 0497 41 02 67

29 et 30 décembre

Salon du livre ancien
Namur Expo - tél : 04 222 23 23

8 janvier (12h et 20h)

Les classiques du mardi : « Cuirassé
Potemkine »
Film muet de S. Eisenstein avec accom-
pagnement au piano à la Maison de la
Culture - tél : 081 22 90 14

Du 8 au 11 janvier (20h30)

« Prophètes sans Dieu »
Pièce de S. Benaïssa au Théâtre Jardin
Passion - tél : 081 22 47 22

Du 10 au 13 janvier

Salon antiquaires et brocanteurs
Namur Expo - tél : 081 47 93 47

Du 11 au 13 et du 25 au 27 janvier

« De doux dingues »
Comédie de M. André par le Théâtre de
l'Aube mise en scène par Alain Rochette.
En wallon du 18 au 20 janvier.
Ruelle aux Baladins
tél : 0495 22 77 44

13 janvier

30^{ème} Marche de la Citadelle
Randonnée pédestre à la Citadelle et le
long de la Meuse
Spitants de Namur - tél : 081 51 17 06

13 janvier (15h)

« On Spitant pal'tot »
Théâtre en wallon par la Cie « Les Echos
de Naninne » au Cinex
Li Chwès - tél : 081 40 20 69

17 janvier (20h30)

Euroleague Basket Féminin :
Dexia Namur-Lotos Gdynia (Pol)
Hall O. Henry de Saint-Servais

19 janvier

Fête de la Saint-Vincent
Cortège aux flambeaux au parc Astrid de
Jambes (dès 18h15) suivi de la Messe en
wallon - Frairie des Masuis et Cotelis jam-
bois - tél : 081 30 58 80

19 et 20 janvier

Djangofollies
Maison de la Culture
tél : 081 22 90 14

20 janvier

Concert du dimanche matin :
Trio à clavier
Maison de la Poésie - tél : 081 22 53 49

22 janvier

Forum aux Professions à Namur Expo
Ligue de l'Enseignement et de l'Education
permanente - tél : 081 22 87 17

23 janvier (20h30)

Euroleague Basket Féminin :
Dexia Namur-Gambrinus Brno (Tch)
Hall O. Henry de Saint-Servais
tél : 0474 72 73 82

Du 24 au 26 janvier (20h30)

« Musée haut, musée bas »
Spectacle de J.-M. Ribbs au Théâtre Jardin
Passion - tél : 081 22 47 22.

23 janvier (14h, 17h, 20h)

Exploration du monde : Alaska-Yukon
« Entre rêve et nature » par Jacques
Ducoin au Théâtre de Namur
tél : 081 226 026

Du 28 janvier au 15 février

Expo Nanotoxic, méga défi
Organisée au MET par Atouts Sciences -
tél : 081 72 55 60

Du 5 février au 1er mars

Hommage à Marguerite Yourcenar



Exposition à la Biblio-
thèque communale pour
le 20e anniversaire de
sa disparition et confé-
rence sur sa vie, son
œuvre et ses origines
namuroises au Caméo

(le 21 février, à confirmer) avec projec-
tion de « L'Oeuvre au noir » d'André
Delvaux - Bibliothèque communale
tél : 081 24 64 40
Caméo 2 - tél : 081 22 26 19.

5 février (12h et 20h)

Les classiques du mardi : « L'Ennemi
public »
Film de W. Wellman à la Maison de la
Culture - tél : 081 22 90 14

10 février (15h)

« C'est écrit là »
Théâtre en wallon par la Dramatique
« L'Union » au Cinex
Li Chwès - tél : 081 40 20 69

Du 7 au 10 février

Indoor Prêt Park
Parc d'attractions intérieur à Namur Expo
tél : 056 21 52 52

9 février

Foire aux livres d'occasion
Séminaire de Namur - tél : 081 25 64 72



15 et 16 février

Salon Etudes et Professions
Organisé à Namur Expo par le SIEP
tél : 081 25 14 04

Du 16 février au 31 mars

Nam in Jazz
12e édition : concerts dans divers lieux namurois (bistros, Arsenal, Belvédère...) N°8 Jazz asbl - tél : 081 73 00 21

16 et 17 février

Salon « A table »
Namur Expo - tél : 081 47 93 47

17 février

Concert du dimanche matin :
Trio à cordes
A. Ulrich (violon), S. Charlier (alto) et T. Lavrenov (violoncelle) à la Maison de la Poésie - tél : 081 22 53 49
tél : 0474 72 73 82

18-24 février

« Si j'étais consomm'Acteur »
Expo interactive sur la consommation organisée à l'église St Loup par les élèves du Collège Saint-Servais
Info : 081 72 90 02

20-22 février (20h-21h30)

Rencontres littéraires
Maison de la Poésie - tél : 081 22 53 49

Du 21 au 23 février et du 28 février au 1er mars (20h30)

« Les impétueuses tribulations de madame Barnes »
Création théâtrale et musicale de Camille Germser au Théâtre Jardin Passion
tél : 081 22 47 22

23 février

Belgian Championship à Dave
Pour enfants de 7 à 14 ans (taekwon-do) par l'ITF-W - tél : 081 73 70 59

24 février

Salon du chat
Namur Expo - tél : 081 47 93 47

26 février (12h - 20h)

Les classiques du mardi
« Le mariage de Maria Braun »
Film de R.W. Fassbinder avec Hanna Schygulla à la Maison de la Culture
tél : 081 22 90 14

27 février (14h, 17h, 20h)

Exploration du monde : Chine
« La route du thé » par P. Mathé au Théâtre de Namur - tél : 081 226 026

28 février (19h)

« Petit traité de l'insulte »
Avec Laurence Rosier dans le cadre des animations Langue française à la Maison de la Poésie - tél : 081 22 53 49

Du 29 février au 1er mars

Journée de sensibilisation aux maladies et handicaps rares
Au Novotel de Wépion par l'asbl Rare Disorders Belgium - tél : 081 22 12 13

1er et 2 mars

Salon du corps et de l'esprit
Namur Expo - tél : 071 46 55 79

Du 3 au 16 mars

Printemps des Poètes
Spectacles autour du thème « Eloge de l'autre » à la Maison de la Poésie
tél : 081 22 53 49

4 mars (12h - 20h)

Les classiques du mardi
« Le danseur du dessus »
Film de M. Sandrich avec Fred Astaire et G. Rogers à la Maison de la Culture
tél : 081 22 90 14

Les 7 et 8, 14 et 15 mars (20h30)

« Les dernières volontés »
Spectacle humoristique d'A. Goslain et D. Breda au Théâtre Jardin Passion
tél : 081 22 47 22

8 mars

Carnaval des enfants
Cortège à Saint-Marc, Grand Feu, Feu d'artifice...
Info : 0475 23 48 05

8 mars

Cinex Rock Festival
Salle Bosret-Cinex - tél : 081 22 40 92

Du 10 au 16 mars

Printemps des Sciences
Sur le thème « La planète Terre » aux FUNDP par Atouts Sciences
tél : 081 72 55 60



STAGES SPORTIFS

VACANCES DE NOËL

DU 26 AU 28 DECEMBRE

- **AU CNS (TABORA)** : Eveil du corps par le jeu (3-5 ans), mini-foot/baby-basket/baby-gym/mini-tennis/natation (5-6 ans), multisports (7-12 ans), danse/jazz/step (8-12 ans), comédie musicale/multisports (8-12 ans), tennis de table (9-16 ans)
- **DIVERS** : Escalade en salle au Roc Evasion à Jambes (9-16 ans)

DU 2 AU 4 JANVIER

- **AU CNS (TABORA)** : Eveil du corps par le jeu (3-5 ans), mini-foot/baby-basket/baby-gym/mini-tennis/natation (5-6 ans), multisports (7-12 ans), danse/jazz/step (8-12 ans), tennis de table (9-16 ans)
- **DIVERS** : Basket/multisports au Centre sportif de Bouge (6-10 ans)

CONGÉ DE DÉTENTE

DU 4 AU 8 FEVRIER

- **AU CNS** : Eveil du corps par le jeu (3-5 ans), mini-foot/baby-basket/baby-gym/mini-tennis/natation (5-6 ans), multisports (7-12 ans) avec journée de ski de fond (en fonction de l'enneigement pour les 10-12 ans), percussion au rythme du Carnaval/sports (8-12 ans), karaté & self-defense (8-12 ans), tennis de table (9-16 ans), danse/jazz/step/multisports (8-12 ans), multisports & équitation à Wierde (6-12 ans)
- **DIVERS** : basket/multisports au Centre sportif de Bouge (6-10 ans), escalade en salle au Roc Evasion à Jambes (9-16 ans)

Espaces Loisirs

Hôtel de Ville - tél : 081 24 63 76

Plus d'infos dans l'Agenda des manifestations 2008 disponible à la maison des Citoyens ou à la maison du Tourisme.

social | 14 |

TOUTE LA LUMIÈRE SUR LE CINÉMA

IMAG'IN



Il y a deux types de spectateurs au cinéma. Celui qui gobe les images comme il s'enfile son paquet de pop-corns. Quand c'est fini, il passe à autre chose. Et celui qui prend la peine de comprendre le « pitch » du film, les thèmes abordés, les techniques utilisées... Pas besoin de faire un dessin, c'est ce type de spectateur - actif et critique - qu'Imag'in tente de former.

Imag'in est un programme

d'éducation à l'image qui vise à sensibiliser les jeunes aux messages véhiculés par le cinéma. Tout en conservant une dimension divertissante, Imag'in a pour finalité l'insertion sociale, culturelle et l'éducation à la citoyenneté responsable des enfants issus des quartiers en difficulté et des écoles des devoirs. Vu le succès de l'opération l'an dernier (près de 500 participants pour 5 projections), les services des Affaires sociales et de la Culture se sont associés pour une nouvelle édition à laquelle participent une quinzaine de quartiers et associations namuroises (Hastedon, Germinal, Champion, LST, Cinex, St Vincent de Paul...). Concrètement, les enfants assistent à la projection de 5 films choisis en fonction de leur portée pédagogique. Après chaque film, une animation est proposée à l'issue de laquelle un projet en rapport avec les objectifs du programme est monté.

Nouveauté cette année, Imag'in s'adresse aussi aux ados. Les films présentés sont accompagnés d'un débat en présence d'un animateur et d'une personne-ressource qui apporte son éclairage sur les sujets abordés (choc des cultures, drogue, dépendance aux jeux vidéos...).

La projection se fait au cinéma Caméo, à Namur, le mercredi après-midi pour les enfants (prix d'entrée : 1 €) et le vendredi soir pour les ados (prix d'entrée : 2 €) lors d'une séance ouverte au public (3,5 €).

A l'affiche pour les enfants (6-13 ans)

- 19 décembre : La Planète blanche
- 16 janvier : Le secret de Térabithia
- 30 janvier : Les 3 mousquetaires
- 30 janvier : Michou d'Auber
- 20 février : La Reine Soleil
- 12 mars : Max & Co

A l'affiche pour les ados

- 18 janvier : Ben X
- 29 février : Maria Full of Grace

**Services de la Culture et des Affaires sociales
(Coordination des actions de quartier et Promotion
des Actions de Proximité et de Prévention)
tél : 081 24 64 27.**



LE DÉVELOPPEMENT, C'EST L'AFFAIRE DES GENS...

C'est le message de la campagne de solidarité que l'association « Iles de Paix » organise, les 11, 12 et 13 janvier 2008, au profit de projets de développement économique et social en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine.

L'ONG intervient dans des zones rurales très défavorisées, où se posent des problèmes de sécurité alimentaire et de grande précarité. Elle le fait en collaboration directe avec les populations qui ont la volonté d'améliorer leurs conditions de vie et prennent des initiatives pour y parvenir (associations paysannes, communes, etc.). « Iles de Paix » leur apporte des appuis techniques et financiers, des formations professionnelles adaptées, un accompagnement de proximité sur la durée. Objectif ? Favoriser l'essor de nouvelles activités économiques, pour diversifier les revenus des gens. « Iles de Paix » s'implique également dans l'amélioration des services de base : accès à l'eau, à la santé, à l'éducation.

Cette année encore, plus de 20.000 bénévoles se mettront en action pour récolter les fonds nécessaires au financement des interventions d'Iles de Paix. Ils proposeront des modules et des cartes postales (5€ le sachet). L'association vous invite à leur faire bon accueil pour montrer que le développement, c'est aussi votre affaire.

TENDRE LA MAIN AVEC L'ACTION DAMIEN

L'Action Damien (c'est le nouveau nom de la Fondation Damien) part elle aussi en campagne en janvier pour récolter des dons afin de soigner les malades de la lèpre et de la tuberculose dans 16 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Grâce aux 1.500 collaborateurs de la fondation qui leur ont tendu la main, grâce aussi à votre générosité, cette opération a permis de soigner plus de 285.000 malades l'an dernier.

Les 25, 26 et 27 janvier, des marqueurs seront en vente (5€ la pochette de quatre) et un appel aux dons sera lancé.

Action Damien - tél : 02 422 59 11

www.actiondamien.be

Iles de Paix asbl (Namur) - tél : 085 82 33 75

www.ilesdepaix.org

ANCRAGE COMMUNAL DU LOGEMENT

NOUVEL ABRI DE NUIT ET LOGEMENTS D'URGENCE POUR 2008



Offrir un logement décent à un maximum de Namurois, en particulier aux plus précarisés, c'est un objectif majeur de la Ville et de ses partenaires sociaux. Grâce à l'ancrage communal du logement, une dizaine de chantiers seront mis en œuvre d'ici fin 2008 avec l'aide de la Région wallonne, soit plus de 80 logements. Un nouvel abri de nuit de 25 places sera notamment aménagé rue Saint-Nicolas, ce qui permettra à Namur d'offrir deux fois plus de logements d'urgence d'ici trois ans !

Dans le cadre de l'ancrage communal du logement, la Ville et d'autres acteurs du logement, comme le CPAS, la Régie foncière, le Foyer jambois ou le Resto du Cœur, ont mis au point un programme d'actions concrètes pour 2007 - 2008. Au total, 87 projets ont été proposés à la Région wallonne en vue de subsides. S'ils sont acceptés, cela permettrait la création de 25 logements d'urgence, 12 de transit, 6 d'insertion, 27 logements sociaux et 17 logements moyens. Cette vaste opération de rénovation permettra à la Ville et à ses partenaires de rendre habitables de nombreux bâtiments aujourd'hui à l'abandon. Elle apportera aussi une réponse aux nombreuses demandes de logements de personnes à revenus modestes ou en état de précarité (à la suite d'une expulsion, par exemple).



Dans le cadre de l'ancrage communal du logement, la Régie foncière propose de créer trois logements d'insertion dans les anciennes écoles de Basse-Anhaive, chaussée de Liège, à Jambes. Le bâtiment, actuellement à l'état de chance, sera restauré en tenant compte des exigences à la fois sociales et écologiques (économie d'énergie, matériaux durables...).

Notons que la Régie foncière a encore d'autres projets sur le métier, comme la construction d'un éco-quartier avec mixité sociale sur le plateau d'Erpent, la revalorisation du quartier Saint-Servais / Bomel qui implique la requalification de l'ancien abattoir.

FOYER JAMBOIS : CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET MOYENS

Près de la moitié des projets inscrits dans l'ancrage communal, soit une quarantaine, sont à mettre sur le compte du Foyer jambois. Celui-ci prévoit la création de trois logements de transit à Amée et de quatre logements sociaux dans l'ancien local colombophile. Propriétaire de terrains rue Mascaux, à Jambes, le Foyer jambois a également mis au point un « Partenariat Public Privé » grâce auquel trente logements sociaux et moyens vont pouvoir être construits sur ses terrains. Le bénéfice de la vente sera réinjecté dans du logement social.

RESTO DU CŒUR : LOGEMENTS DE TRANSIT ET D'INSERTION

Le Resto du Cœur de Namur, c'est bien sûr un restaurant aujourd'hui en pleine transformation rue de Bomel, qui devrait être inauguré fin janvier 2008. C'est aussi une école de devoirs, une boutique de droit avec médiation de dettes et 5 logements d'insertion. Dans le cadre de l'ancrage communal, le Resto du Cœur souhaite aménager, rues de Bomel et d'Arquet, 3 nouveaux logements d'insertion et 3 de transit qui seront gérés par Gestion Logement Namur.

CPAS : NOUVEL ABRI DE NUIT RUE SAINT-NICOLAS

Propriétaire de 180 logements, le CPAS vient en aide aux allocataires sociaux à travers, notamment, la constitution de garanties locatives, le paiement du premier loyer ou encore l'accompagnement des personnes à la recherche d'un toit.

Dans le cadre du Plan communal du logement, le service des Affaires sociales de la Ville et le CPAS entendent améliorer l'accueil des personnes sans domicile fixe. Un nouvel abri de nuit sera créé au n°4 de la rue Saint-Nicolas, à Namur. Il pourra accueillir 25 personnes dans de bonnes conditions (contre 14 actuellement). Les étages pourraient servir à du logement participatif.

Dans la foulée, le CPAS compte poursuivre l'aménagement de sept logements au 78-82 rue Saint-Nicolas, dans l'immeuble qui accueillera prochainement l'atelier vélo.

Non loin de là, au n°8 de la place l'Illon, le CPAS aménage trois logements qui serviront d'extension à la maison d'accueil des Trieux.

RÉGIE FONCIÈRE : TROIS LOGEMENTS D'INSERTION À JAMBES

La Régie foncière de la Ville est à l'origine du programme de rénovation de la rue des Brasseurs, qui a permis la création d'une centaine de logements. En collaboration avec le CPAS, elle vient également de lancer une opération de rénovation urbaine, place l'Illon à Namur, avec à la clef, la création de logements moyens et sociaux.

Service communal du Logement
Hôtel de Ville
tél 081 24 60 80.

RELAIS SOCIAL URBAIN

ENSEMBLE POUR COMBATTRE L'EXCLUSION SOCIALE



© V.S

Le Relais social urbain vient d'être mis en place à Namur. Son ambition ? Mettre en réseau les acteurs sociaux pour lutter de manière plus efficace contre la précarité. Plusieurs projets sont déjà en route, comme le renforcement du dispositif d'urgence 24h sur 24, la création d'un plan grand froid ou l'accueil du matin par le Resto du Cœur.

Le Collège en avait fait l'une de ses priorités, en début de législature, dans le but d'amplifier les actions en faveur des plus précaires. Après plusieurs mois de gestation, le Relais Social Urbain Namurois a été officiellement inauguré, dans les locaux de l'Harscamp, en octobre dernier. Comme les autres relais créés par la Région wallonne à Charleroi, Liège ou encore Mons, le Relais namurois a pour mission « d'assurer la coordination et la mise en réseau des acteurs publics et privés impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion ».

Pour Philippe Defeyt, président du CPAS, le relais social n'est pas un « brol » de plus, mais un outil essentiel mis en place par la Région, qui apportera une plus-value dans la lutte contre l'exclusion sociale. Car la capitale wallonne, au-delà de l'image un rien bourgeoise qui lui colle à la peau, n'est pas épargnée par la pauvreté. Le nombre de bénéficiaires de revenus d'intégration a explosé en quelques années, il est même plus important à Namur qu'à Charleroi proportionnellement à la population ! Autre constat inquiétant, la pauvreté touche de plus en plus de jeunes : près d'un bénéficiaire d'allocations sociales sur trois a moins de 25 ans !

Le Relais social ne pourra pas faire disparaître tous les problèmes du jour au lendemain. Mais grâce au travail réalisé en réseau par tous les acteurs

impliqués dans le projet^(*), grâce aussi aux liens déjà créés avec les personnes concernées, il devrait très vite porter ses fruits.

Plusieurs projets donnent déjà des résultats, comme la mise en place d'un plan « Grand froid » (suite logique du plan « Grande chaleur » qui est resté *au frigo* cet été !), le dispositif social d'urgence 24h sur 24 ou la création d'un service de déménagement pour les personnes en situation précaire.

D'autres projets, qui nécessitent une plus grande réflexion, produiront leurs effets en 2008. Exemples, la création d'un relais hygiène-santé dans le quartier des Arsouilles, le lancement d'un réseau « santé mentale », la lutte contre l'isolement des personnes âgées ou encore l'étude sur la prise en charge des sans-abri. Au-delà de l'accueil d'urgence et de la création d'un nouvel abri de nuit, la volonté à la fois de la Ville, du CPAS et des partenaires sociaux est de poursuivre l'accompagnement des personnes en détresse pour les aider à s'intégrer dans la société, et dans la mesure du possible, trouver du travail. Car comme l'a rappelé le Ministre régional Paul Magnette lors de l'inauguration, le Relais social urbain ne fait pas dans la compassion, ni dans l'assistanat. C'est un instrument d'intégration sociale qui entend recréer des liens entre l'administration et ses administrés.

Relais social Urbain

9 rue d'Harscamp à Namur
Tél : 081 65 42 77



Le Relais Social Urbain de Namur a été inauguré le 10 octobre 2007 en présence de Paul MAGNETTE, Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, Jacques ETIENNE, Bourgmestre, Maxime PREVOT, Echevin en charge des Affaires Sociales, Virginie OLIVIER, coordinatrice du Relais Social et Philippe DEFEYT, Président du CPAS de NAMUR et du Relais Social Urbain Namurois.

* Le Relais social urbain namurois regroupe actuellement les institutions suivantes : la Région wallonne, le CPAS, la Ville de Namur, le CHR, le Centre de service social de Namur, Le Resto du Cœur-Maison de la Solidarité et la Société Saint-Vincent de Paul.

Ses principales missions ?

- rompre l'isolement social
- permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle
- promouvoir la reconnaissance sociale
- améliorer le bien-être et la qualité de vie
- favoriser l'autonomie

URGENCE SOCIALE 24H SUR 24

S.O.S. SOCIÉTÉ, ILS SONT LÀ POUR VOUS AIDER !



Jacques Fourneau travaille à la Permanence 24h/24. Le soir, le week-end, les jours fériés...

Quand la plupart des gens sont à la maison, devant la télé, lui boulotte. Et depuis 13 ans, son boulot, c'est d'aider les gens en détresse. A l'image d'un policier, d'un pompier, d'un médecin, cet assistant social doit pouvoir réagir dans l'urgence. Ce qui ne signifie pas résoudre tous les problèmes en deux coups de cuiller à pot, mais analyser la situation, décanter et en fin de compte, aider les gens à retomber sur leurs quilles !

Un exemple ? « Une dame me téléphone un vendredi soir, vers 23h. Son mari a été violent avec elle et elle se dit

prête à quitter la maison avec ses quatre enfants. Quand j'arrive chez eux, ils sont près de la porte, valises à la main, le manteau enfilé au-dessus du pyjama. On parle, de tout et de rien. Des travaux qu'ils ont réalisés dans la maison, des animaux. On s'assied, ils m'offrent une tasse de café, les enfants retirent leur manteau. De fil en aiguille, je comprends que le conflit au sein du couple a été déclenché par une simple moquerie du mari à l'égard de sa femme. C'est la goutte qui a fait déborder le vase ! La conversation se poursuit, les enfants vont se coucher, on négocie. Finalement, il n'est plus question de trouver un logement d'urgence. Je rentre chez moi au milieu de la nuit. Je les recontacte le week-end pour voir si tout va bien. Bien sûr, je n'ai pas résolu le problème du couple en une nuit, mais j'ai répondu à l'urgence et j'ai sans doute évité qu'une famille ne se détruise, sans devoir pour autant sortir l'artillerie lourde ».

On le voit, le dialogue reste l'élément clef, le trait d'union entre les assistants sociaux et les personnes en détresse. Mais il ne résout pas toutes les crises. Parfois, Jacques Fourneau ou l'une de ses collègues, Myriam, Sandra ou Marie, doit réellement trouver un logement d'urgence en pleine nuit via les maisons d'accueil ou l'abri de nuit. Par exemple, à la suite d'un incendie comme récemment à Hastedon ou à Saint-Servais.

« Nous passons chaque soir à l'abri de nuit. On discute avec l'éducateur qui est de permanence. On dialogue avec les personnes qui y passent la nuit pour voir comment elles sont arrivées là, ce qu'on peut faire pour les aider. On pose les jalons pour qu'ensuite, les personnes puissent être prises en charge par les services sociaux de jour. Mais ce n'est pas facile car les gens qui sont arrivés là sont souvent très fragiles, ils ont connu des échecs successifs : pas de boulot, plus de toit, plus de famille, instabilité, alcoolisme... Nous devons les aider à reprendre pied, par rapport à ce qu'ils sont et non pas en fonction de ce que la société souhaite ! ». A quelques jours des fêtes de fin d'année, Jacques Fourneau s'attend-il à recevoir plus d'appels de détresse ? « C'est sûr que cette période de retrouvailles en famille ou entre copains, où l'on prône la fête, la culture du bien-être, est difficile à vivre pour les personnes qui sont seules, mal dans leur peau. Souvent, les gens qui nous téléphonent, la nuit du réveillon, ont juste besoin de tailler une bavette. Ils n'ont pas de parents ou d'amis à qui souhaiter un joyeux Noël ou une bonne année. Alors, c'est à nous qu'ils s'adressent ! ». Et pour Jacques comme pour ses trois collègues, ça fait aussi du bien d'entendre, ce soir-là, des choses positives. « Ça compense le fait qu'on est au boulot pendant que d'autres font la fête ... Et surtout, ça montre qu'on est un repère dans la vie des gens ! ».



Relais social urbain
9 rue d'Harscamp à Namur
Tél : 081 65 42 78

LES AGENTS DE L'URGENCE SOCIALE 24H SUR 24 TRAVAILLENT EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU, LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS. SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES, HÔTEL DE VILLE.

TÉL GRATUIT : 0800 124 20.

Photo Lillo Canta



UN PLAN GRAND FROID POUR QUI ? POUR QUOI ?

A l'approche de l'hiver, la Ville a déjà mis en place son plan d'action « Grand froid » afin de répondre, de jour comme de nuit, aux besoins des sans-abris et des personnes qui souffrent du froid.

Vu la fréquentation de l'abri de nuit, en hausse par rapport à l'année dernière, quatre lits supplémentaires ont été installés, ce qui porte la capacité à 18 lits. Si la demande est plus importante, la Ville et l'Armée ont passé une convention afin de pouvoir héberger les sans-abri à la caserne du Génie, à Jambes. Le Relais social urbain prendra en charge la mise à disposition d'un éducateur supplémentaire. En ce qui concerne l'accueil de jour, le Relais social a identifié différentes associations qui peuvent offrir une collation et un peu de chaleur en période de frimas. C'est le cas de la société Saint-Vincent de Paul, le Resto du Cœur, Al chije, les Sauverdias, les Sœurs de la Charité et Li Vi Clotchi.

Via ces différentes associations et d'autres lieux comme la Maison des Citoyens, le Relais social diffusera une information sur les aides disponibles (fonds chauffage, échelonnement des paiements...) pour les personnes qui vivent dans des logements mal ou non chauffés. Des couvertures et des poêles à pétrole sont également mis à disposition.

De son côté, le service des Affaires sociales réédite la plaquette « Namur en rue » qui reprend des infos sur le logement, l'hébergement, la santé, les aides financières et matérielles.



UNE NOUVELLE AILE POUR LES COTEAUX MOSANS

Bonne nouvelle pour « Les Coteaux mosans ». Bientôt, ils pourront accueillir dix nouveaux résidents dans une nouvelle aile construite rue du Plateau, à Jambes. « Les Coteaux mosans » ont été créés, en 2004 pour répondre à la demande de parents, qui ne se sentaient plus capables d'assumer la prise en charge de leur enfant devenu grand. Ce lieu d'hébergement pour adultes polyhandicapés s'inscrit ainsi dans la continuité de deux autres institutions namuroises, les Perce-Neige et la Douceur mosane, qui accueillent les enfants et jeunes adultes polyhandicapés.

En raison d'handicaps très lourds (à la fois mental, moteur et sensoriel), les personnes hébergées aux Coteaux mosans présentent une dépendance de tous les instants et nécessitent un accompagnement et une aide technique très importants.

Mais voilà, si les demandes sont de plus en plus importantes, les places en résidence sont, elles, très limitées. Avant même que la nouvelle aile ne soit inaugurée, une troisième infrastructure est envisagée, qui permettra l'aménagement d'un troisième groupe de vie, d'une piscine de détente et d'un lieu spécialement conçu pour une surveillance médicale accrue. Lorsque ce projet sera devenu réalité, les Coteaux mosans offriront un service résidentiel pour 30 adultes présentant un polyhandicap profond.

Si vous souhaitez aider l'institution, participez au spectacle organisé par les Compagnons du Champeau au profit des Coteaux mosans, les 15 décembre (20h15) et 16 décembre (17h) à l'église St Loup à Namur. Au programme, Messe de minuit pour Noël de M-A Charpentier et suite de chants traditionnels de Noël par le Chœur des Compagnons du Champeau, l'Orchestre mosan et les solistes Véronique Weynants et Benoît Giaux.

**Coteaux mosans,
18 rue du Plateau à Jambes
tél : 081 30 09 50
www.lescoteauxmosans.be**

SOCIÉTÉ ST VINCENT DE PAUL LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN



Partenaire de la Ville et du CPAS au sein du Relais social urbain, la Société Saint-Vincent de Paul n'a pas attendu la création de ce nouvel outil pour travailler main dans la main avec les associations namuroises afin d'aider les plus démunis. Fondée à Paris en 1833 par Frédéric Ozanann et un groupe d'étudiants épris de justice sociale, cette société compte

850.000 bénévoles qui forment un vaste réseau mondial de solidarité. La Saint-Vincent de Paul est active depuis 150 ans en province de Namur où elle compte 350 bénévoles. On lui doit la création du centre « Pousse-la-Porte » en décembre 1997 et l'ouverture, en 2004, d'un centre d'accueil, rue Piret Pauchet à Namur. Des lieux de vie où les plus démunis peuvent se restaurer et trouver une écoute attentive. Les explications de **Jacques Van Weynendaële**, responsable de la Société pour la province de Namur : « *notre but est de remettre l'homme et la femme debout. Accueillir, écouter, cerner les besoins, établir des liens de confiance, accompagner dans les démarches. Les colis alimentaires que nous distribuons constituent un produit d'appel.* »

Les gens qui viennent à vous se confient facilement ?

JVW. Ça dépend. Il y a bien sûr les habitués qui frappent à toutes les portes. Mais la plupart des gens en grande difficulté mettent du temps à se confier. Les premiers jours, ils restent muets dans leur coin, se montrent plutôt grognons. Puis ils demandent ce qu'ils peuvent faire pour nous aider, débarrasser la table, faire la vaisselle... Quand ils se sentent en confiance, ils font part de leurs problèmes, nous montrent par exemple un document qu'ils ne comprennent pas, parce qu'ils ne savent pas lire. On les oriente vers des associations comme « Lire et Ecrire ». Dans d'autres cas, on prend contact avec le CPAS, le CHR ou les services de la Ville. Surtout on essaye de ne pas porter de jugement !

Avez-vous plus de demandes aujourd'hui qu'il y a dix ans ?

Oui, de plus en plus de jeunes, des femmes qui doivent élever seules leurs enfants, des familles décomposées, recomposées... Je constate aussi que les problèmes se reproduisent de génération en génération. Des enfants dont les parents n'ont jamais travaillé se retrouvent eux-mêmes « assistés ».

Etes-vous plus sollicités en hiver ?

On vient à nous toute l'année mais il est vrai qu'avec le froid, on doit souvent réagir dans l'urgence. Des poêles défectueuses, des carreaux cassés... Nous organisons des visites à domicile assises. Si les personnes acceptent, on se rend chez elles, on bavarde autour de la table et grâce à cette relation de confiance, on est plus rapidement informé des difficultés auxquelles elles doivent faire face.

Vous qui travaillez avec les plus démunis depuis très longtemps déjà, qu'attendez-vous du Relais social urbain ?

Une plus grande cohésion entre les acteurs sociaux de terrain. Le fait de se côtoyer plus souvent permettra de mieux cibler les besoins. Exemple, on s'est rendu compte que certains enfants partaient à l'école le ventre vide et que les SDF, après avoir dormi à l'abri de nuit, étaient contents de pouvoir déjeuner le matin. Nous avons donc lancé l'idée des petits déjeuners, un service qui est désormais proposé par le Resto du Cœur. Dans le cadre du Relais social, nous proposons un service de déménagement social en relation avec le Foyer namurois, le Foyer jambois et la Joie du Foyer.

www.vincentdepaul.be - tél 0497 30 82 59 ou 0496 10 66 65

dossier | 20 |

Plan triennal 2007-2009

Premiers pas d'une nouvelle politique de mobilité et de voie publique



Namur compte 1168 km de voirie, c'est l'une des communes les plus grandes de Wallonie, juste après Tournai. Sur l'ensemble du territoire, plus de 600 rues sont en mauvais état, soit une rue sur trois ! C'est énorme, le Collège communal en est conscient. Mais les finances de la Ville ne permettront pas d'intervenir partout. Sur base d'un cadastre réalisé par les chefs de secteur rue par rue, dans toute la commune, une vingtaine de rues en mauvais état seront rénovées en priorité dans le cadre du Plan Triennal 2007-2009 adopté à l'unanimité par le Conseil communal en septembre dernier.

« Un programme triennal, c'est bien plus qu'une quantité d'asphalte, de pavés et de tuyaux. C'est un acte politique qui dessine la Ville pour de nombreuses années ». Et pour Patricia Granichamps, Echevine de la Mobilité, des Voies publiques et de l'Équipement urbain, cet acte politique constitue un véritable défi, voire une prouesse. L'état des lieux des voiries et trottoirs dressé par les différents chefs de secteur de la Ville révèle une situation assez catastrophique : **650 voiries sont en mauvais état et méritent une intervention technique, soit 37 % de nos rues !**

Pour l'Echevine, il est évident qu'on ne pourra pas tout faire. « Face à l'ampleur des besoins, nous avons travaillé sur une enveloppe d'environ **7 millions d'euros de subsides**. Il s'agit du montant accordé à la Ville de Namur par le ministre Courard pour le programme triennal 2004-2006 ». Seulement voilà, cette enveloppe pourrait être ramenée à 4,1 millions d'euros. Prudent, le Collège communal a donc fixé un certain nombre de **projets prioritaires** (dont vous trouverez la liste en page 21) tout en gardant espoir qu'un maximum des projets présentés au Conseil communal recevra le soutien financier de la Région wallonne.

D'autres dossiers, subsidiés ou non, compléteront les interventions de la commune et une somme de 1.600.000€ sera consacrée à l'**entretien des voiries**, ce qu'on appelle en langage savant l'enduisage et le raclage-pose. Cinquante rues sont concernées. Grâce à des interventions pas trop coûteuses, cette technique va permettre de prolonger leur durée de vie.

D'autres projets d'envergure ne sont pas inscrits dans ce programme triennal car ils nécessitent une étude technique approfondie. C'est le cas pour le chantier INASEP, le développement du piétonnier, la rénovation de la rue de l'Ange et de la place du Marché aux Légumes, l'égouttage à Temploux, les lacets entre Dave et Naninne, le cheminement piéton rue Marcel Lecomte, le boulevard d'Herbatte ou encore les trottoirs de la Closière, à Saint-Servais.

En ce qui concerne l'égouttage, la situation n'est guère plus réjouissante. Il apparaît en effet que le PASH namurois (plan d'as-

sainissement par sous-bassin hydrographique) n'est pas fiable. Autrement dit, on ne connaît pas suffisamment notre réseau d'égouttage. Pour éviter toute mauvaise surprise, un inventaire technique a été proposé comme premier dossier du programme triennal. Les informations recueillies à cette occasion permettront de préparer les dossiers du programme triennal suivant. En attendant, seuls des projets connus de l'Administration communale et de l'INASEP figurent au programme 2007-2009 afin de limiter au maximum les risques techniques en cours de chantier. La Ville s'assura également la collaboration de l'INASEP pour avoir la garantie de rester dans les priorités de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE). Ceci est indispensable pour l'obtention des subsides, mais aussi pour le respect d'une logique environnementale de la collecte des eaux usées. Notons que cette nouvelle politique, qui passe par une volonté de réaliser un inventaire des égouts existants, une meilleure sélection des dossiers, mais aussi un respect strict des procédures et le souci d'une meilleure coopération avec les acteurs institutionnels, a déjà porté ses fruits puisque la Ville a pu récupérer 3,2 millions € de subsides en souffrance.

Le nouveau Plan triennal répond à un certain nombre de préoccupations :

- le partage de la voie publique entre tous les usagers et la sécurisation des usagers faibles : piétons, cyclistes, aux abords des écoles et aux arrêts de bus
- la sécurisation des voiries dangereuses sur base du cadastre
- une attention particulière aux quartiers sociaux
- une convivialité en périphérie
- un souci d'équilibre géographique sur la durée de la législature
- une véritable politique d'entretien des voiries
- une concertation avec les riverains et une meilleure information pour tous les projets.

La situation de Namur est particulière. En effet, si la Corbeille est dense, la périphérie est équipée d'un réseau routier important. Ainsi, les impôts payés par les 107 000 Namurois doivent couvrir pas moins de 1.100 km de voiries. Ce qui correspond à plus de 10 mètres de voirie par habitant. A titre de comparaison, à Liège, Mons et Charleroi, où la population est plus dense, on compte 3 mètres de voirie par habitant !

Priorités pour 2007-2009

Voici la liste des projets que la Ville compte réaliser en priorité pour un montant total de 4,1 millions d'euros. Signalons que cette sélection de projets doit être analysée par les services de la Région Wallonne puis soumise au Ministre des Affaires Intérieures. Les parcours administratif et technique de ces dossiers sont encore longs et les estimations sont données à titre indicatif. Vous trouverez sur www.ville.namur.be les travaux repris en seconde priorité, qui pourraient être réalisés si la Région wallonne accorde à la Ville de Namur le subside escompté, soit 7,1 millions d'euros.

2007

VOIRIE

1. Vedrin : place Longuenesse	185.408
2. Bouge : rue Saint-Luc (suite)	296.302
3. Dave : rue de Naninne (partie)	320.408
4. Namur : rues Notre-Dame et Sarasse	257.055

TOTAL VOIRIE : 1.059.173

ÉGOUTTAGE

1. Cadastre des égouts pour plan triennal 2010-2012	125.000
2. Wépion : Clos du Buley + entre le chemin des Vignerons et le chemin du Bienvenu	237.402
3. Bouge : entre la rue du Grand Feu et la limite de Bouge près de la Chapelle N-D de Beauraing	321.618

TOTAL ÉGOUTTAGE : 684.020

2008

VOIRIE

1. Namur : rue de l'Inquiétude	94.441
2. Jambes : rue de la Croix Rouge	144.978
3. Aménagements de sécurité aux abords d'écoles : Jambes-Froidebise, Namur-Heuvy, Bouge-IMP rue de l'Institut (75% subside)	200.000
4. Entretien extraordinaires (raclage et pose tapis) pour secteurs Voirie Sud et Centre	722.373
- Namur : avenue de Tabora, rue Général Michel, rue des Echasseurs, rue Henri Blès, rue du Bailly	
- Jambes : rue de Géronsart, rue Henri Burgniaux	
- Dave : rue de l'Ecole, rue des Nolettes	
5. Entretien extraordinaires (raclage et pose Tapis) pour secteurs Voirie Nord-Est et Nord-Ouest	521.764
- Suarlée : chemin des Loriots	
- Daussoulx : rue de la Guillitte, rue du Hazoir, rue Del Grète	
- Marche-les-Dames : rue des Bigarreux	
- Champion : rue des Sarrazins	
- Cognelée : rue Basse Chaussée	
- Beez : rue de l'Escalier	
- Saint-Marc : rue des Combattants de Saint-Marc	
- Boninne : rue de la Scopellerie	
6. Aménagements de trottoirs et accotements :	
- Namur : rues de la Chapelle et Del Marmol	260.000

- St Servais : rues Châlon, J. Bours et ancienne chaussée de Perwez	140.000
7. Vedrin, rues Brasseur et Sansonnet	374.000
8. St Servais, rues Dr Haibe, du Pavillon et Chapelle St Donat	325.000
TOTAL VOIRIE :	2.782.556

ÉGOUTTAGE

1. Temploux : rues de l'Hermitage St Hilaire + rue Pachy Zabette	746.621
2. Gelbressée : rue du Fort (2 parties)	316.227
3. Vedrin : rue A. Lorphèvre	155.515

TOTAL ÉGOUTTAGE 218.363

BATIMENTS

1. Namur : entrepôt boulevard d'Herbatte	341.585
--	---------

2009

VOIRIE

1. Jambes : rue de Géronsart	300.000
2. St Servais : rues F. Dethier, Emailles, Asty Moulin	266.283
3. Erpent : rue Erpent-Val (pie)	180.000
TOTAL VOIRIE	746.283

ÉGOUTTAGE

1. Namur : rue des Bosquets et réparation rue Woitrin	1.200.000
2. Malonne : chemin de Reumont	700.000
3. Malonne, rue Bourgmestre Fernand Colon	720.000
TOTAL ÉGOUTTAGE :	2.620.000

Travaux hors programme triennal sur le budget 2007

Entretien divers rues (+ ou - 30)	360.000
Trottoirs : Jambes (Parc d'Amée)	320.000
Balances	
Bd Herbatte	
Marché réparations	
Sécurisation aux abords des écoles	145.000
Mur de soutènement	40.000
Moncrabeau	135.000
Frère Orban	280.000
Bouge : rue St-Luc (partie 1)	320.000





photo A. Dubuisson

NAVETTES GRATUITES POUR LES FÊTES

EN DÉCEMBRE, LA VILLE ET LE TEC
RELANÇENT L'OPÉRATION « PARKINGS EN
FÊTE ». LA FORMULE EST SIMPLE ET
GRATUITE : VOUS GAREZ VOTRE VÉHICULE
DANS UN DES DEUX PARCS-RELAIS ET VOUS
EMPRUNTEZ LA NAVETTE DES FÊTES VERS
LE CENTRE-VILLE.



NAVETTE DES FÊTES

La navette des fêtes circulera le week-end des 15 et 16 décembre et du samedi 22 au lundi 31 décembre (sauf le mardi 25 décembre, jour férié), de 6h30 à 19h en semaine et de 14h à 19h les samedis et dimanches, avec un bus toutes les 15 minutes. Elle sera gratuite pour tous, qu'elle soit empruntée au départ d'un parc-relais ou d'un arrêt situé sur l'itinéraire. Le coût de la navette sera pris en charge par le TEC et la Régie Urbaine de l'Équipement.

ITINÉRAIRE

Au départ du P+R St-Nicolas : rue de Balart, place des Cadets, boulevard I. Brunell, rue de la Tour, rue Emile Cuvelier, rue de Bruxelles, Place de la Station (Quai D2), rue de Fer, rue de l'Ange, rue Bas de la Place, rue Saint-Nicolas, place des Cadets, rue de Balart.

Au départ du P+R Namur Expo : place Wiertz, avenue Reine Astrid, Evêché, place Saint-Aubain, rue de Bruxelles, place de la Station (Quai D1), rue de Fer, rue de Bruxelles, place Saint-Aubain, Evêché, avenue Reine Astrid, place Wiertz.

STATIONNEMENT

Les Parcs-Relais Saint-Nicolas et Namur Expo seront gratuits lorsque vous empruntez la navette. Le parking de l'Hôtel de Ville sera exceptionnellement ouvert les trois dimanches d'ouverture des commerces, à savoir les 16 et 23 décembre et le 6 janvier, de 12h à 19h. Il sera fermé les 25 décembre et 1er janvier (jours fériés) et sera ouvert, comme d'ordinaire, les lundis 24 et 31 décembre, de 7h30 à 19h30.

PIÉTONNIER

Un piétonnier sera instauré rue de Fer et rue de l'Ange, le week-end des 15 et 16 décembre et du 22 au 31 décembre, de 11h à 19h (pour permettre l'accès des camions de livraisons vers les commerces). Afin de faciliter la reprise de marchandises par les particuliers, deux zones seront aménagées : la première, rue de Fer entre la rue des Dames Blanches et l'esplanade de l'Hôtel de Ville et la seconde, rue de l'Ange entre la rue de la Monnaie et la rue de Marcholette. L'arrêt sera toléré pour un maximum de 10 minutes.

NOCTAMBUS

Le TEC reconduit l'opération Noctambus en organisant des circuits spéciaux la nuit de la Saint-Sylvestre. Pour rappel, le transport en bus dans son ensemble, c'est-à-dire non seulement les circuits spéciaux mais aussi les lignes régulières, est entièrement gratuit entre 19h et 7h.

Principalement destinés aux gens de sortie pour le réveillon, les Noctambus proposent une alternative sécurisante aux trajets en voiture et desservent les endroits stratégiques : dancings, restaurants, salles de fêtes, villes importantes et principaux pôles d'attraction.

TOMBOLA MOBILITÉ

Pour promouvoir les parcs-relais, le TEC en collaboration avec la Ville et l'Association des Commerçants organise une tombola avec, à la clef, des lots qui encouragent l'utilisation des moyens de transports alternatifs (des abonnements P+R, bus et train, des crédits d'heures Cambio, un vélo...). Les billets seront distribués par certains commerçants, mais aussi à la Maison du TEC et au chalet Info-Environnement sur le Marché des Artisans, place d'Armes.

STATIONNEMENT

NOUVEAUX TARIFS AU 1^{ER} JANVIER

Les règlements relatifs au stationnement à Namur venant à échéance au 31 décembre 2007, le Conseil communal a voté les nouveaux règlements.

Pour le stationnement en voirie, les tarifs « horodateurs » restent identiques. Mais nouveauté à partir du 1er janvier : pour bénéficier de la tolérance de 10 minutes, vous devrez vous procurer un ticket « 10 minutes gratuites » à l'horodateur. Pour les parkings gérés par la Ville, la logique est « plus on s'éloigne du centre, moins c'est cher ».

Le prix des abonnements ont été fixés comme suit :

- Parking de l'Hôtel de Ville : 100 € / mois ou 1100 € / an
- Parking des Casernes : 25 € / mois ou 300 € / an
- Parkings P+R Namur-Expo, St-Nicolas et Champs-Elysées : 10 € / mois (entre 100 et 120 € / an en fonction des catégories d'abonnés)

RÉGIE URBAINE DE L'ÉQUIPEMENT

Hôtel de Ville - TEL : 081 24 65 80.



© V.S.

LE CENTRE-VILLE À L'ÉTUDE

POUR RENDRE NAMUR
PLUS ATTRACTIVE

Comment rendre le centre-ville plus dynamique tout en gardant cette convivialité qui fait tout le charme de Namur ? Pour répondre à cette question, la Ville va lancer une étude qui déterminera les aménagements à réaliser afin d'améliorer la sécurité et la convivialité du centre-ville. L'instauration d'une zone 30 dans la corbeille et l'élargissement du piétonnier figurent parmi les pistes envisagées, de même que l'aménagement de certains endroits très fréquentés comme la rue de l'Ange, la place du Marché-aux-Légumes et la place Saint-Aubain.

L'étude devra aussi prendre en considération le stationnement (parkings dans et autour du centre, zones de dépose-minute) et les accès vers les commerces, les écoles et les services. Il est question d'étendre le circuit des navettes de bus au départ des Parcs-relais (P+R) pour mieux desservir le cœur de Namur.

Pour que chacun y trouve son compte, cette réflexion sera menée en concertation avec les habitants, les commerçants et les écoles.

Dans la foulée, la Ville souhaite favoriser les déplacements à vélo en créant des sites propres pour les cyclistes et en sécurisant les accès aux lieux de vie et d'activités à Namur. Elle vient donc de lancer un **Plan Cycliste Urbain** (le « PUCY ») qui étudiera le potentiel cycliste du centre-ville et de la proche périphérie (Salzennes, Jambes, Bomel, Saint-Servais + parcs-relais) en tenant compte de l'ensemble du territoire namurois.

Le « PUCY » examinera les déplacements sous toutes les coutures, il analysera les besoins, l'offre de parkings, l'adéquation du réseau cycliste par rapport à l'habitat, les enjeux en termes de déplacement, d'accessibilité et d'aménagement. Sur base de ce plan, la Ville prendra des mesures en faveur des déplacements doux et de l'intermodalité, à l'instar des aménagements déjà prévus dans le cadre des Plans Mercure et Escargot. Elle veillera à ce que les actions et investissements à venir, que ce soit en termes de mobilité ou d'aménagement du territoire, tiennent compte des conclusions du « PUCY ». La Région wallonne, pour sa part, consacrera une somme de 317.000 € à la réalisation de pistes cyclables sécurisées entre Namur et Temploux.

En périphérie, la Ville compte finaliser le **Plan Communal de Mobilité de Jambes** en 2008. Parc-relais, transports en commun, itinéraires vélo, passerelle du Grognon, plan de déplacement de la Région wallonne... Autant de thèmes qui seront abordés en concertation avec la population, les écoles, les centres sportifs et les personnes qui travaillent à Jambes. Un nouveau **PCM** sera également lancé sur **Salzennes**.

mobilité | 23 |

FICHE CONSEIL

Les parcs-relais

Vous êtes travailleurs du centre-ville (enseignants, fonctionnaires, commerçants, employés de banque...) et vous n'avez pas besoin de votre voiture en journée ? La Ville vous propose trois solutions pour garer votre voiture durant la journée.

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Le **P+R St-Nicolas** (276 places dont 6 réservées "Handicapés") est situé avenue Albert I^{er} (accessible par la N80, route de Hannut, E411 sortie n° 14). Il est aménagé, éclairé, surveillé par caméra et gardienné (durant les heures d'ouverture). Il se trouve à 15 minutes à pied du centre-ville et est relié à celui-ci par bus (navette spéciale 51 en heures de pointe et lignes régulières 5-17-40).
- Le **P+R Namur Expo** (475 places dont 11 réservées "Handicapés") est situé avenue Sergent Vrithoff à Salzennes, face au Palais des Expositions (accessible par la N90, chaussée de Charleroi). Il est aménagé, éclairé et gardienné (durant les heures d'ouverture). Comme le P+R St Nicolas, il se trouve à 15 minutes à pied du centre-ville et est relié à celui-ci par bus (navette spéciale 51 en heures de pointe et ligne régulière 27).
- Le **parking Casernes** (640 places) est situé dans le Quartier des Célestines, à quelques minutes du centre-ville (accessible par la rue des Bourgeois et par le bd. Cauchy). Il est aménagé mais non surveillé. Ce parking est exclusivement réservé aux travailleurs du centre-ville et aux abonnés riverains du lundi au vendredi et est ouvert au public et aux abonnés (macarons) le samedi.

TARIFS

- Le tarif de base des P+R est de **1€/heure**. Un **forfait de 2€/jour** donne accès à une navette bus gratuite pour l'automobiliste et ses accompagnants. Pour accéder gratuitement aux bus au départ des P+R, vous devez montrer au chauffeur du bus votre ticket de parking et demander autant de tickets « valeur zéro » que vous avez de passagers.
- En tant que travailleur du centre-ville, vous pouvez également vous abonner au P+R et bénéficier d'un accès gratuit aux lignes de bus pour **10€/mois**. L'abonnement couvre 11 mois, le 12^e étant réservé à l'organisation d'événements de Namur Expo.
- L'abonnement au parking Casernes passe à **25€/mois**.

OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

Service Mobilité, Hôtel de Ville
tél : 081 24 60 86-87

PARKINGS

Régie Urbaine de l'Équipement
tél : 081 24 65 84

photo Guy Forciant - RW



UNE NOUVELLE VIE POUR LE GROGNON

Le Conseil communal d'octobre a donné son feu vert pour les travaux d'aménagement du Grognon. Le chantier devrait débuter en mars prochain et se terminer, si tout va bien, pour les fêtes de fin d'année 2008. La Ville compte en profiter pour aménager les abords de l'esplanade afin que ce site symbolique, idéalement situé au confluent de la Sambre et de la Meuse, devienne un lieu de vie courtisé par les promeneurs et les cyclistes.

En octobre dernier, le Conseil communal a approuvé le projet d'aménagement provisoire de l'esplanade du Grognon et décidé de procéder à l'adjudication publique. Pour rappel, ce projet avait été adopté à l'unanimité du Conseil communal, en avril 2006, et le permis d'urbanisme avait été octroyé 4 mois plus tard.

Comme le montre le plan, le Grognon s'articulera autour d'un espace central modulable où l'on pourra organiser toutes sortes de festivités. Le mobilier urbain, les bacs à plantations et certains luminaires pourront être retirés pour libérer la place lors des gros événements. Un pavillon d'accueil et un espace didactique borderont l'esplanade centrale qui sera revêtue de pierrailles en grès couvinois. La Fédération des Carriers de Wallonie pourrait apporter sa petite pierre au projet. Elle souhaite en effet profiter de ce bel espace public pour mettre en évidence son savoir-faire et ses matériaux.

L'élément minéral sera complété par quelques touches de verdure qui permettront une meilleure intégration de l'aménagement dans le site très arboré des bords de Sambre et de la Citadelle. Ainsi des rangées d'arbres créeront des écrans naturels variés du point de vue des couleurs du feuillage, des floraisons ou des hauteurs.

Côté mobilité, le projet fait la part belle aux piétons via un itinéraire sécurisé. Une zone de dépose-minute est prévue pour que les parents puissent déposer les enfants qui se rendent à l'école et que les cars de touristes puissent s'y arrêter. Un parking auto sera aménagé le long de la place Kegeljan et un autre est prévu pour les motos et les vélos.

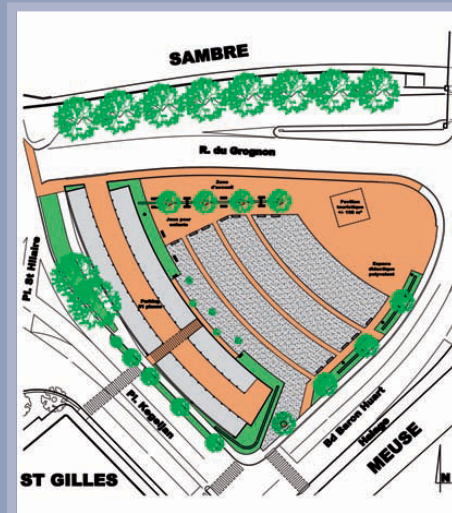
Les travaux, estimés à 525.000 euros, devraient débuter en mars 2008 pour un délai maximum de 90 jours ouvrables. Ils seront effectués de façon à assurer la circulation automobile avec un minimum de perturbations, notamment en maintenant le trafic sur les boulevards.

vie communale | 24 |

PRIORITÉ AUX PIÉTONS ET CYCLISTES

A travers ce projet d'aménagement de l'esplanade, la Ville souhaite favoriser la circulation des cyclistes et des piétons aux abords du Grognon. En octobre, le Conseil communal a donc sollicité une aide de la Région wallonne dans le cadre du **Plan Mercure**. Objectif ? Améliorer l'accessibilité et la sécurité des cheminements piétons, PMR et cyclistes et faciliter ainsi la liaison entre les quais de Sambre et Meuse (rue du Grognon) et le centre ville (près de la Halle al'Chair et de la rue du Pont). Des zones de « dépose-reprise » sont également prévues pour les écoliers et les touristes (autocars).

Dans le même esprit, la Ville compte également sur l'aide de la Région wallonne pour mener à bien deux projets dans le cadre du **Plan Escargot**. Le premier a pour but de rendre le boulevard Frère Orban et ses abords (passerelle de Sambre et halage) plus accessibles aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite (PMR). Le second projet concerne l'aménagement de la rue Moncrabeau en faveur des « PMR ». Au programme, des places de parking accessibles et sécurisées, mais aussi une zone de livraison, deux places pour les voitures de car-sharing, une zone de stationnement deux roues et un espace terrasse pour les bistros en place. Ces deux projets, estimés respectivement à 320.000€ et à 135.000€, pourraient être subsidiés à concurrence de 250.000€ au total. Suivant la même logique que les Plans Mercure et Escargot, la Ville compte effectuer des travaux sur le boulevard d'Herbatte pour améliorer la circulation des cyclistes et des piétons. Il est prévu de créer une piste cyclable, d'élargir les trottoirs et d'aménager de nouvelles traversées piétonnes.



LA PLACE M. SERVAIS

**BIENTÔT EN CHANTIER :
DES FOUILLES PRÉVENTIVES
SERONT MENÉES**



Ancienne rue du Four (coll. Dexia/Bibliothèque communale)

C'est un chantier important qui va débiter place Maurice Servais, à Namur. A proximité de la crèche communale, l'INASEP, l'intercommunale chargée de l'épuration des eaux usées en province de Namur,

doit installer en sous-sol un ouvrage important appelé Vortex. Cet ouvrage interceptera les eaux de pluie du Vieux Namur, via des collecteurs, avant leur rejet en Sambre et le rejet des eaux usées vers la station d'épuration de Lives-Brumagne.

Les travaux débuteront début janvier. Il s'agira de creuser un trou d'une profondeur de 10 mètres et de réaliser un blindage pour consolider les parois. Ces travaux seront interrompus pendant six mois pour permettre aux archéologues de mener des fouilles préventives à cet endroit. Pour la petite histoire, sachez que la place Maurice Servais est devenue un parking après la démolition, dans les années 50', d'un quartier d'habitation. Les fouilles permettront de mieux comprendre la structure de ce quartier qui était traversé par la rue du Four, de la rue des Brasseurs à la rue des Fossés Fleuris. En remontant plus loin dans le temps, les archéologues s'attendent à retrouver des traces d'occupation gallo-romaine et moyenâgeuse, notamment les vestiges d'un rempart qui se refermait sur la Sambre.

Une fois les fouilles terminées, les travaux de l'INASEP pourront reprendre pour se clôturer en août 2009. Pendant toute la durée du chantier, tout sera mis en œuvre de manière à perturber la circulation le moins possible dans le quartier et autour de la place.

En ce qui concerne le stationnement, il sera interdit dans la zone de chantier (soit environ 2/3 du parking) de janvier 2008 à août 2009. Précisons que les arbres plantés sur la place ne devraient pas subir de dommage durant les travaux.

Après la place Maurice Servais, un collecteur sera placé, par tronçons, sur toute la longueur de la rue des Brasseurs. L'idée était, dans un premier temps, de l'installer le long du halage mais l'INASEP n'a pas reçu l'autorisation en raison de la présence à cet endroit d'une canalisation FLUXIS pour le transport du gaz.

DES EAUX ASSAINIES D'ICI 2010

Le chantier de la place Maurice Servais s'inscrit dans le cadre de la collecte et du traitement des eaux usées de la Ville de Namur. Pour rappel, d'ici 2010, toutes les eaux qui se déversent dans la Meuse, la Sambre et le Houyoux via les égouts publics devront être épurées. Pour arriver à ce résultat, l'intercommunale INASEP a été chargée d'installer un vaste réseau de collecteurs le long de la Sambre et de la Meuse (sur les quais ou en voirie). Les collecteurs sont de gros tuyaux qui recueillent les eaux usées des égouts pour les acheminer vers une station d'épuration. A Namur, les rejets seront transportés vers la station d'épuration de Brumagne, à Lives-sur-Meuse. Cette impor-

tante infrastructure, dont la première pierre vient d'être posée le 29 novembre dernier, devrait être opérationnelle en 2010. Elle sera complétée par deux autres stations, l'une en amont de la Sambre à Floriffoux, l'autre sur la Meuse, en amont du pont de Wépion.

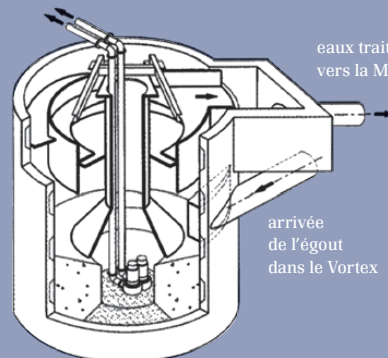
En ce qui concerne les ouvrages de pompage vers les collecteurs, trois ont déjà été réalisés sur le quai de l'Ecluse, à Salzinnes. Quatre sont en cours de réalisation à Jambes (rues Antoine et Wasseige), Erpent-Val et à côté du CHR. D'autres chantiers viennent également de débiter à Saint-Servais, Namur-Herbatte et Bomel. Au total, 47 stations de pompage des eaux d'égouts seront mises en

place d'ici 2010, pour alimenter 15 km de canalisations de collecte, ce qui correspond à près de 50 millions d'euros d'investissements ! C'est le prix à payer pour améliorer d'ici quelques années la qualité de nos eaux de rivière.

Traitement d'eau pluviale

(technologie du Vortex)

eaux usées et boues
vers le collecteur



eaux traitées
vers la Meuse

arrivée
de l'égout
dans le Vortex



© V. S.

TRAVAUX EN COURS & À VENIR

RÉFÉCTIONS DE VOIRIES

BOUGE : rue St Luc : aménagement de la voirie et des trottoirs (phase 1 : de la chaussée de Louvain à la place Baudouin 1^{er} non comprise / phase 2 : de la place Baudouin 1^{er} à la rue de Coquelet) ; rue des Tourterelles (voirie + évacuation eaux de surface) ; rue de l'Institut et du Grand Feu + chaussée de Louvain (txv concessionnaires en voie de finition)

ERPENT, JAMBES, MALONNE, NAMUR, WEPION, WIERDE : entretien de diverses rues

MALONNE : route d'Insepré (égouttage)

NAMUR : rue Godefroid (txv concessionnaires en voie de finition), amélioration du cheminement piéton bd d'Herbatte côté SNCB entre le Pont du Souvenir et la passerelle SNCB

NANINNE : rue de la gare (aménagement de sécurité)

TEMPLoux : rues Bout du Village et du Hierdau (réfection voirie + égouttage)

RÉFÉCTIONS LOCALISÉES DE TROTTOIRS

JAMBES : parc d'Amée

NAMUR : quartier des Balances à Salzinnes

RÉPARATIONS LOCALISÉES DE TROTTOIRS

TERRITOIRE DU GRAND NAMUR

DIVERS

ÉCOLES COMMUNALES : aménagement des abords de la nouvelle extension à Erpent, aménagement de classes à l'école industrielle (rue Pépin à Namur), construction d'un préau à Jambes (Velaine), préau et sanitaires à La Plante ; préau et cour d'école à Bouge (Centenaire) et Andoy

INFRASTRUCTURES SPORTIVES : aménagement du parking au hall O. Henry de Saint-Servais ; clôtures au terrain de foot de Wartet

BÂTIMENTS ET SITES COMMUNAUX : rénovation de la toiture de l'église à Saint-Marc, travaux de drainage et d'étanchéité au Centre culturel de Géronsart, rénovation de la cafétéria à la piscine de Saint-Servais, rénovation et extension du réfectoire de l'école de La Plante, nouveau pavillon d'accueil au Parc attractif Reine Fabiola

PATRIMOINE

CONSTRUCTION D'UN HALL SPORTIF À TEMPLoux

À la recherche d'un site pour la construction d'un nouveau hall sportif, à Temploux, la Ville a jeté son dévolu sur un terrain communal d'un hectare, situé près du cimetière. Un auteur de projet a été désigné pour réaliser l'étude globale, sur base d'un cahier des charges adopté par le Conseil communal, en septembre dernier. Parmi les critères de sélection, une attention toute particulière a été accordée à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Ce nouveau hall, d'une grandeur similaire à celui de Bouge, sera destiné à la pratique du basket, du foot en salle, du volley, du tennis, du badminton...

On y trouvera des tribunes pour 300 spectateurs, six vestiaires collectifs, une cafétéria, un parking de 80 places ainsi qu'une aire de jeux destinée, entre autres, au mini-foot.

Le nouveau hall omnisport sera mis à disposition de l'école communale, mais aussi des associations et clubs locaux qui ont eu l'occasion de faire part de leurs besoins aux autorités communales.

La construction du hall pourrait être co-financée par le Comité de la Brocante de Temploux et subsidiée à concurrence de 60 % par la Région wallonne.

SALLE POLYVALENTE À NANINNE DÉBUT DES TRAVAUX

Le site de la société Pâques, à Naninne, se prépare à accueillir une nouvelle salle communale agrémentée d'une place publique. Le nettoyage de cet ancien site industriel, racheté par la Ville en 2002, a débuté en octobre et devrait s'étaler sur quatre mois. Une fois le terrain assaini et ramené sur un plateau, la construction du nouvel espace pourra débuter.

La Ville projette la construction d'une salle polyvalente susceptible d'accueillir à la fois des événements culturels (théâtre, concerts, expos...), des activités scolaires et locales (soupers, kermesse...) ainsi que des activités sportives intérieures et extérieures (gym, tennis de table, sports de combat, pétanque, badminton, basket etc.).

Pour l'Echevin du Patrimoine Tanguy Aupert, l'idée est de créer un noyau villa-geois, véritable lieu de rencontres, en ramenant dans cet espace toutes sortes d'activités qui participent à la vie associative de Naninne et des environs. L'Echevin souligne à ce propos la situation idéale de la future salle à proximité de la N4, de l'autoroute E411 et des transports en communs. D'un point de vue architectural, la salle polyvalente respectera le caractère rural de la zone grâce, notamment, à l'utilisation de matériaux traditionnels pour la région. La brique côtoiera l'enduit et la pierre, les jeux de toitures seront assurés par une volumétrie à versants.

Le projet, qui sera en grande partie subsidié par la Région wallonne en tant qu'ancien site industriel, a été présenté aux habitants qui lui ont réservé un bel accueil.

vie communale | 28 |

PATRIMOINE

ÉCOLE COMMUNALE D'ERPENT

UNE BONNE NOTE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE !



© J. Leurquin

Grâce à sa nouvelle aile fraîchement aménagée, l'école communale d'Erpent affiche un très beau bulletin en matière de performance énergétique. Le Ministre Antoine, qui a la politique de l'énergie dans ses attributions, a pu s'en rendre compte lors d'une visite officielle à Namur, en novembre dernier.

Dans cette école de village en pleine expansion, tout a été mis en œuvre pour limiter la consommation d'énergie : bâtiment compact, chaudière à condensation, ventilation mécanique, production d'énergie par des panneaux solaires, appareils d'éclairage économiques avec détection de présence pour limiter les consommations... Autant de technologies de pointe qui, tout en offrant le confort nécessaire aux écoliers, permettront une utilisation raisonnable d'énergie et donc un coût très modéré. D'autres écoles communales pourraient suivre l'exemple. La Région wallonne interviendra en effet à concurrence de 500.000 euros pour aider la commune à investir en matière d'économie d'énergie dans ses établissements scolaires.

CURE DE JOUVENCE POUR L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Le bâtiment des Beaux-Arts, situé rue du Lombard, n'est plus en très bon état et va faire l'objet d'un sérieux lifting. Classé depuis 1936, il est intéressant à la fois pour son architecture et son histoire.

Cet ancien mont-de-piété a été construit en 1627 par Wenceslas Cobergher. L'Académie des Beaux-Arts a pris possession des lieux en 1921. Parmi les directeurs, professeurs et artistes qui ont fréquenté l'école, on note pas mal d'artistes connus comme Armand Dandoy, Auguste Dandoy, Jean Legrand, Luc Perot, Jeanne Salentiny, Marcel Warrand... On peut imaginer aussi les milliers de jeunes qui ont été initiés à l'art et ont pu peaufiner leurs talents dans ses vieux murs !

Pour redonner à l'école des Beaux-Arts une allure digne de sa fonction, un bureau d'études sera bientôt désigné pour envisager la restauration complète de l'édifice. Première étape, et la plus urgente, six nouvelles classes seront construites au rez-de-chaussée afin de rassembler des classes d'enseignement artistique aujourd'hui dispersées sur deux sites (rue Rogier et rue du Lombard). Cette première phase, estimée à 900.000 €, sera réalisée sur fonds propres. En fonction des subsides, deux autres phases ont été prévues : la première concerne la remise en état des locaux actuellement inoccupés ainsi que la restauration du bâtiment « arcade » (au fond de la cour) et des toitures.

Il s'agira ensuite de restaurer les autres locaux pour une transformation complète de l'édifice. Un vaste chantier qui apportera un nouveau souffle à l'académie.



© L. Canta

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE À JAMBES

La Région wallonne a lancé deux appels à projet aux communes wallonnes pour leur permettre de réaliser certains investissements d'intérêt public. La Ville a saisi l'occasion pour solliciter un subside régional dans le cadre de la construction d'une nouvelle crèche communale sur le plateau de Bellevue à Jambes. Si le projet est accepté, une crèche pouvant accueillir près de 60 enfants serait construite au sud de Namur, près de la future nouvelle école communale de Froidebise.

Le bâtiment s'articulerait en deux volumes avec l'accueil des enfants au rez-de-chaussée et un étage affecté à des fonctions plus administratives. A l'instar des autres projets menés par la Ville, cette construction devra être écologique et économique (matériaux durables et naturels, panneaux solaires, apport naturel de chaleur et de lumière, récolte des eaux de pluie...).

Son implantation au sud de Namur répond à plusieurs critères : facilité d'accès et de parking, proximité de nombreuses écoles, ce qui réduit les déplacements pour les parents. De plus, l'accroissement de la population sur le plateau de Jambes-Erpent, dû à l'extension de l'habitat, nécessitera la création de nouveaux services de proximité.

Si le projet est retenu, l'intervention régionale sera de minimum 1,2 million d'euros et une aide de la Communauté française sera sollicitée pour la prise en charge des frais de fonctionnement.

... ET D'UNE NOUVELLE CASERNE DES POMPIERS

Toujours dans le cadre de l'appel à projet de la Région, la Ville a sollicité une aide pour la construction d'une nouvelle caserne des pompiers pour un budget estimé à 13,5 millions d'euros (achat du terrain compris). Le Service régional d'incendie est actuellement hébergé dans l'ancienne boulangerie militaire des Casernes du 1^{er} Lanciers, depuis le regroupement des services incendie de Namur, Saint-Servais et Jambes intervenu à la fusion des communes. Mais le site n'est plus fonctionnel et les pompiers s'y sentent un peu à l'étroit.

En attendant la réponse de la Région, la Ville poursuit sa réflexion sur l'implantation de cette nouvelle caserne. Parmi les sites étudiés, le site de la Porcelaine semble pour l'instant le plus approprié. La Ville est propriétaire d'une partie du terrain, l'autre appartenant au BEP. Malgré la présence d'un passage à niveau à proximité, le site est facilement accessible avec deux sorties (côté chaussée de Liège et avenue Maternelle). Le projet prévoit une construction de 4.000 m² sur un terrain de 10.000 m², ce qui ne mettrait pas en cause la poursuite des activités du Service Propreté Public sur le site de la Porcelaine.



photos A. Dubuisson

NOUVEAUX SERVICES À LA MAISON DES CITOYENS

→ ACHAT DE SACS-POUBELLES

Depuis le 1er octobre, il est possible d'acheter ses sacs-poubelles payants à la Maison des Citoyens. Deux guichets ont été ouverts à cet effet, où sont également distribués les produits dératissant. En plus de ces guichets (ouverts du lundi au vendredi), un distributeur est accessible du lundi de 8h à 16h et le samedi de 8h30 à 11h30. Il s'agit d'un distributeur de boissons qui a transformé en distributeur de sacs poubelles. Un bel exemple de recyclage !

→ SERVICES OUVERTS LE SAMEDI SUR RENDEZ-VOUS

A partir du 5 janvier 2008, la Maison des Citoyens vous accueille **sur rendez-vous tous les samedis entre 8h30 et 11h30** pour vous permettre de réaliser diverses démarches sans devoir attendre trop longtemps :

- Changement d'adresse
- Carte d'identité (demande - retrait)
- Passeport (demande - retrait)
- Prise en charge
- Extrait de casier judiciaire (Certificat de bonne vie et mœurs)
- Extraits d'acte de naissance, d'acte de mariage, de décès...
- Certificats de vie, de résidence...
- Permis de conduire
- Légalisation de signature
- Autorisation parentale
- Chômage à temps partiel
- Dépôt de dossier de permis d'urbanisme
- Location de salles communales
- Dernières volontés
- Dons d'organes
- Copies conformes
- Cohabitation légale
- Services Etrangers

**HÔTEL DE VILLE
MAISON DES CITOYENS :**
DU LUNDI AU VENDREDI (8H-16H)
LE SAMEDI (8H30-11H30) : RENDEZ-VOUS EN
TÉLÉPHONANT AU 081 246 000
(DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H À 16H)
ESPACE PARTICIPATION - TÉL : 081 248 690

vie communale | 29 |

→ PERMANENCES DU CPAS : ALLOCATION DE CHAUFFAGE ET MEDIATION DE DETTES



Jusqu'au 30 avril, les citoyens qui remplissent certaines conditions (*) peuvent solliciter une **allocation de chauffage** auprès du CPAS. L'année dernière, 400 ménages ont bénéficié de cette aide. C'est peu en comparaison au nombre de ménages qui peuvent avoir droit à ce soutien. La Ville et le CPAS ont décidé de mettre en place une permanence « Fonds Mazout » à la Maison des Citoyens afin de rendre ce service plus accessible.

Les personnes qui souhaitent des informations sur cette aide peuvent désormais demander un dossier "Allocations de chauffage" au Centre Info et à l'Espace Participation - tél : 081 248 690.

En ce qui concerne la constitution et la gestion des dossiers, elles seront toujours prises en charge par des agents du CPAS. Autres nouveautés, le CPAS dispose d'une **permanence** un après-midi par semaine : **tous les mardis, de 14h à 16h**, un agent vous reçoit sur rendez-vous à l'Espace Participation. Le CPAS est également présent à la Maison des Citoyens dans le cadre de la **Médiation de dettes, tous les premiers samedis du mois** (sans rendez-vous). Vous pouvez également vous rendre aux permanences qui ont lieu au CPAS même, les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30.

tél : 081 33 70 53 (ligne directe) ou 081 337 022 (accueil CPAS).

(*) Conditions de revenus : le montant des revenus imposables du ménage doit être de maximum 13.512 €/an + 2.501€ par personne à charge. Catégories concernées : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (ex. : VIPO, pensionné bénéficiaire de la GRAPA, bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale), les ménages à faibles revenus et les personnes surendettées. Il faut aussi se chauffer au gasoil de chauffage ou au pétrole lampant ou au gaz propane en vrac. Plus d'infos sur www.fondschauffage.be

Calendrier du Conseil communal 2007-2008

Le prochain Conseil communal se déroulera le 17 décembre 2007. Pour 2008, les séances sont prévues aux dates suivantes :
21 janvier | 18 février | 17 mars | 21 avril | 26 mai | 23 juin | 8 septembre | 20 octobre | 17 novembre | 15 décembre.

Les séances se tiennent à l'Hôtel de Ville à partir de 18h. Elles sont publiques sauf la partie à huis-clos.

vie communale | 30 |

Le groupe Letton Dzeguzite dans les jardins du Maître en juin dernier



NAMUR

UN CERTAIN POUVOIR D'ATTRACTION

« Namur, Capitale régionale située au croisement des grands axes européens » : une simple accroche de prospectus publicitaire ? « Que nenni ! ».

Depuis de nombreuses années, notre ville occupe une place importante sur la scène internationale, par la participation à des réseaux municipalistes – par exemple l'AIME, Association Internationale des Maires Francophones ou l'OVPM, Organisation des Villes du Patrimoine Mondial –, son jumelage avec Québec ou ses projets de coopération décentralisée avec le Congo ou le Sénégal.

Ceci sans oublier bien sûr l'opération Patchworld qui a fait d'une génération de jeunes namurois des Citoyens du Monde au changement de millénaire, ou encore les nombreux événements namurois dont la notoriété dépasse largement nos frontières : Festival International du Film Francophone, Namur en Mai et bien d'autres.

Parallèlement, la renommée internationale de Namur se calcule à l'aune des visiteurs étrangers qui font de notre ville un point de pas-

sage incontournable, voire la motivation première de leur séjour en Belgique, en Europe. Ces visites peuvent être aussi bien des visites protocolaires que des visites de travail qui ne font pas l'objet d'une large médiatisation. Pour la seule année 2007, citons la venue de journalistes thaïlandais pour filmer Namur par un dimanche brumeux d'avril, afin de réaliser un documentaire-hommage dans le cadre des 80 ans de leur souverain, le roi Bhumibol. Ce dernier était en effet venu visiter Namur dans les années 60 en compagnie du Roi Baudouin.

Le reportage sera diffusé prochainement sur les chaînes nationales : une belle occasion de faire découvrir la ville et sa citadelle au peuple thaïlandais !

Plus récemment, trois professeurs d'université japonais faisaient 9.000 km pour mener une étude comparative sur les différents systèmes administratifs des collectivités territoriales en Belgique, Namur étant leur ville de référence pour le système wallon.

Loin du strass d'un hommage royal, ce sont

ici des chercheurs et étudiants japonais qui feront connaissance avec Namur et son administration.

Pour l'anecdote, ces professeurs, spécialistes des administrations locales, ont été très positivement impressionnés par la qualité de l'accueil de la Maison des Citoyens : aucune administration locale japonaise ne pourrait rivaliser avec Namur selon eux. Nous les croyons volontiers !

Enfin, pour terminer ce rapide (et par nature incomplet) aperçu de la notoriété de Namur, quittons l'Asie pour revenir en Europe. Saviez-vous qu'à l'occasion de la candidature de la Lettonie pour rejoindre l'Europe en 2004, les autorités lettonnes avaient fait réaliser un documentaire visant à montrer à leur population – l'arrivée dans l'inconnu est toujours source d'inquiétude – que la Lettonie n'était pas tellement différente des autres contrées européennes ? Et que la région qui a servi d'exemple n'était autre que la région namuroise !

B.D.

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE NAMUR ET MASINA



© A. D.

Jumelées depuis 5 ans, Namur et Masina sont désormais liées par un accord de coopération. Profitant de la visite d'une délégation congolaise dans le cadre du FIFF et du festival Yambi, les bourgmestres Toussaint Kaputu et Jacques Etienne ont en effet scellé officiellement leurs destins, en octobre dernier, à l'Hotel de Ville. Comme l'a rappelé Jacques Etienne, c'est par les métiers de la commune que Namur peut contribuer à l'aide au développement. « Notre objectif est à la fois modeste mais vital : nous aidons Masina à se doter d'un service d'état civil et de population. Sans cette colonne vertébrale, il n'est pas possible d'organiser la démocratie communale et la vie sociale ».

La première étape de cette coopération, qui s'étalera sur 5 ans, sera d'équiper la commune en matériel informatique et de former les agents pour développer de bonnes procédures administratives.

Il fait savoir qu'à Masina, commune de plus 500.000 habitants, les services tournent toujours avec quelques machines à écrire et il n'existe pas de chiffres fiables de la population. Difficile dans ce contexte de mettre au point des listes électorales pour les élections municipales.

Pour le Maire de Masina, le Congo ne peut s'en sortir seul, malgré ses potentialités et la bonne volonté des habitants. Et la Belgique, en raison de son histoire commune avec le Congo, est le pays le mieux placé pour lui venir en aide. Un point de vue partagé par le Bourgmestre Jacques Etienne qui rappelle, au moment à Namur se trouve confrontée à de grosses difficultés budgétaires, la situation douloureuse vécue au quotidien par les Congolais. « Les efforts déployés pour mettre sur pied une gestion communale démocratique dans un tel contexte de dénuement forcent notre admiration et nous encourageant à poursuivre notre coopération ».

RENCONTRE AVEC LE PROFESSEUR POULAIN ESPRIT DE QUARTIER

Michel Poulain est astrophysicien de formation mais son intérêt pour l'Homme l'a conduit à mettre les satellites et les étoiles entre parenthèses pour se consacrer à ce qui se passe sur notre bonne vieille planète Terre. Entre ses périples à l'autre bout du monde et ses enquêtes dans nos quartiers, un point commun : l'étude du milieu, celle de la relation étroite entre l'homme et son territoire !



Michel Poulain en compagnie d'un centenaire

Je suis né à Châtelet en 1947. Mon père, instituteur, aimait raconter l'histoire du village. Comme on habitait dans la maison communale, je passais mon temps à farfouiller dans les archives du grenier. C'est ainsi que j'ai pris goût à l'étude de la dimension locale ».

Docteur en démographie à l'Université Catholique de Louvain, il est reconnu au plan international pour ses recherches sur les mouvements migratoires et ses études sur les centenaires.

Toujours en quête de nouveaux témoignages, il bourlingue plusieurs fois par an aux quatre coins de la planète (Costa Rica, Okinawa, Caucase, Corée du Sud...) pour découvrir le secret de longévité des centenaires. En tant que démographe, il possède bien sûr sa petite théorie (habitudes de vie, nutrition, gènes favorables...), mais il n'a toujours pas trouvé l'élixir de longue vie !

Ce globe-trotter, qui collabore à la fois à National Geographic et à Géo Magazine, se passionne aussi pour la « chose locale ». Il mène des enquêtes sur ses terres pour mieux comprendre l'histoire d'un village ou confronter les données statistiques aux réalités du terrain.

« Depuis une dizaine d'années, Jean-Marie Allard et moi-même tentons d'écrire l'histoire des maisons de Temploux et de leurs habitants en recueillant les témoignages des anciens. Ainsi on a redécouvert l'existence de métiers oubliés tels que les siropiers qui tiraient profit des arbres fruitiers, mais aussi de vanniers car on trouvait beaucoup de roseaux en bordure de ruisseau. Cette histoire locale est une part importante de notre patrimoine, celui que nous devons transmettre à nos enfants.

A la fin des années 90', la Ville lui confie la réalisation d'un Atlas géostatistique des quartiers. Michel Poulain est à l'origine du découpage du territoire namurois en 46 quartiers, qui sert aujourd'hui encore de base pour certaines études en matière d'urbanisme, d'environnement ou de social. Mais pourquoi se baser sur les quartiers, et non pas sur les anciennes communes ?

« Une commune est trop grande pour que l'on puisse appréhender sa diversité. La notion de quartiers répond davantage au besoin d'identification et à la perception des gens. On habite aux Célestines, à Géronsart, à Amée, à Bomel... Lorsque des habitants se mobilisent contre l'installation d'une décharge ou la disparition d'une école, cet esprit de quartier se manifeste naturellement. La volonté est que cette mobilisation réponde à une logique de solidarité et soit un élément fédérateur comme lors des fêtes locales ».

Qui aime son quartier aime sa ville !

Voyageur invétéré, le professeur aurait-il gardé un esprit de clocher ?

« Il ne faut surtout pas voir ce sentiment d'appartenance à un quartier comme un repli sur soi, ni comme une confrontation, mais plutôt comme une émulation. A Sienne, en Toscane, la notion de quartier (*contrade*) existe depuis plus de 500 ans et règle chaque étape de la vie des habitants. Il y a un baptême de quartier, une maison de quartier, une solidarité de quartier. Leur devise ? « Qui aime son quartier aime sa ville ! ».

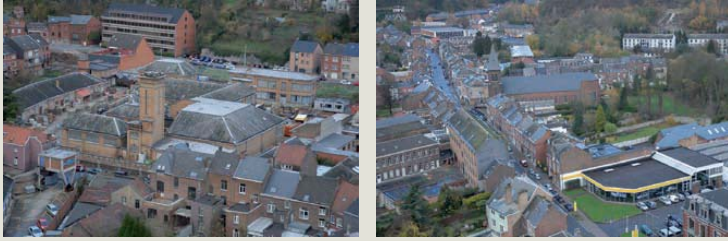
Et la Ville lui rend bien puisque le professeur Poulain a été sollicité, il y a quelques mois, pour remettre à jour les données de l'atlas sur base de l'enquête socio-économique de 2001 et des derniers chiffres fournis par le Registre national. Cette nouvelle base de données ne sera plus seulement statistique, elle sera stratégique, elle devra permettre d'orienter certaines décisions du Collège, que ce soit en urbanisme, en mobilité ou dans le domaine sportif ou social. Grâce à ces données prospectives, les décideurs pourront gérer la commune en bon père de famille en développant une politique durable d'aménagement du territoire. Tout profite pour la population et les générations futures ! Dans une volonté de transparence, cet outil d'analyse pourra être consulté bientôt par les citoyens sur le site internet de la Ville.

Satisfaits, les Namurois ?

Dans le cadre de l'atlas géostratégique, voici les plus récentes conclusions du professeur Poulain concernant la satisfaction de la population des différents quartiers namurois, exprimée à l'occasion de l'enquête socio-économique de 2001.

Aux dires de ses citoyens, Namur donne la plus entière satisfaction par rapport à la moyenne des autres communes belges pour ses moyens de communication, la qualité de l'air, la propreté et son offre de commerce. Par ailleurs, les quartiers qui tirent un avantage d'un environnement meilleur ne sont pas favorisés en termes d'infrastructures et de services. A l'inverse, les quartiers dont l'offre en infrastructures et services est bien fournie ne sont pas ceux qui jouissent du meilleur environnement.

Pour Michel Poulain, l'idée n'est surtout pas d'établir un hit-parade des quartiers, avec les bons et les mauvais élèves. « Il s'agit d'outils mis à la disposition des responsables politiques et des citoyens afin de positionner les différents quartiers par rapport aux autres et de servir de base à des réflexions et actions visant à assurer le bien-être des habitants de Namur, dans quelque quartier qu'ils aient choisi de vivre ».



Bomel et St-Servais vus du ciel - photos : Jacques Verrees

UN SCHÉMA DIRECTEUR POUR BOMEL-SAINT-SERVAIS POUR UN AVENIR MEILLEUR

APRÈS ERPENT-JAMBES, BOMEL ET SAINT-SERVAIS SONT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA VILLE. LE COLLÈGE COMMUNAL SOUHAITE EN EFFET REVITALISER CES QUARTIERS AUJOURD'HUI EN SOUFFRANCE EN Y CONCENTRANT DES MOYENS PUBLICS ET EN ORIENTANT LES INITIATIVES PRIVÉES, VIA NOTAMMENT LA RÉGIE FONCIÈRE. POUR MENER À BIEN CE PROJET, LA VILLE COMPTE S'APPUYER SUR LES ATOUTS DES DEUX QUARTIERS : PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE, DIVERSITÉ SOCIALE ET CULTURELLE, PRÉSENCE DE SERVICES, COMMERCE, RAVEL, ESPACES VERTS, COURS D'EAU ET FRICHES À VALORISER... LES HABITANTS SERONT INVITÉS À PARTICIPER À CETTE RÉFLÉXION DANS LE CADRE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR, QUI DÉFINIRA LES GRANDES ORIENTATIONS POUR AMÉNAGER BOMEL ET SAINT-SERVAIS DE FAÇON DURABLE ET HARMONIEUSE.

En septembre, nous vous présentons le projet de Schéma Directeur d'Erpent-Jambes pour lequel la population a été sollicitée. Cette réflexion qui se poursuivra en 2008 porte sur la construction d'un nouveau quartier dans une logique de développement durable.

Dans le même esprit, l'Échevin de l'Aménagement durable, Arnaud Gavroy, se penche aujourd'hui sur l'avenir de Bomel et Saint-Servais. Son ambition ? Redynamiser ces quartiers proches, mais délaissés, du centre-ville, en rénovant le bâti existant et en créant de nouveaux logements qui privilégient l'habitat familial.

Situés sur un ancien axe industriel, ces deux quartiers sont aujourd'hui parmi les plus pauvres de Namur et, selon l'étude du professeur Poulain, ils jouissent d'un indice de satisfaction plutôt défavorable. Pourtant, ils possèdent de nombreux atouts que la Ville compte bien exploiter dans le futur. Proches de Namur, ils disposent de nombreux services et équipements (commerces, écoles, piscine, bibliothèque...), des espaces verts, des cours d'eau (Houyoux et Arquet) qui, après assainissement, pourraient être valorisés ainsi que leurs berges pour devenir des lieux courtisés par les habitants. Saint-Servais est également traversé par une piste cyclable, le Ravel, qu'il convient de sécuriser (amélioration des accès, éclairage continu...) et de promouvoir dans le cadre d'une mobilité douce.

Bomel et Saint-Servais abritent également des hectares de friches (anciennes carrières, scieries, papeteries...) qui ne doivent plus être considérées comme les témoins malheureux d'un passé industriel, mais plutôt comme des lieux de reconversion pour créer des zones d'habitat ou des espaces publics. C'est le cas de l'abattoir de Bomel qui ne sera pas abattu, mais transformé notamment en logements.

PARTICIPATION DES HABITANTS

A l'image de ce qui s'est fait à Erpent-Jambes, la Ville va désigner un bureau d'études pour établir le « Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel-Servais » sur base du cahier des charges approuvé par le Conseil communal en novembre dernier. L'auteur de projet devra analyser la situation existante sur base, notamment, de l'atlas géostratégique des quartiers dont les données sont actuellement remises à jour par le professeur Poulain. En matière de mobilité, l'auteur se référera au diagnostic établi dans le cadre du Plan communal Bomel-Saint-Servais (amélioration des pistes cyclables et chemins pour piétons, renforcement de la desserte en transports en commun).

Un travail de participation sera mené avec la population et les comités de quartiers. A Bomel, un comité de quartier existe déjà sur lequel la Ville compte s'appuyer et qui pourra « parrainer » son homologue saint-servaisois. Les habitants seront prochainement invités à donner leur avis lors d'une première réunion d'information.

urbanisme | 33 |



OBJET DU SCHÉMA DIRECTEUR ?

Le périmètre du Schéma directeur couvre principalement la zone urbanisable de Saint-Servais et Bomel selon les limites et les dénominations reprises dans l'Atlas géostatistique

Bomel-Heuvy : 0,88 km² et 3439 habitants en 2006
Saint-Servais : 1,99 km² et 5074 habitants en 2006
Soit une superficie totale de 2,87 km², ce qui représente 1,6 % du territoire communal pour 8513 habitants, soit un peu moins de 8% de la population namuroise.

→ Le schéma directeur a pour objet de définir les principales orientations de l'aménagement et de requalification durables du périmètre défini, à l'horizon 2020. Outil d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation de l'aménagement et du développement durable, il n'a pas valeur réglementaire, mais il conserve un réel intérêt pour orienter les projets sur une base commune et concertée.

→ Il devra rencontrer de manière durable les besoins sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux de la collectivité. La gestion qualitative du cadre de vie, l'utilisation parcimonieuse du sol et de ses ressources et la conservation et le développement du patrimoine culturel, naturel et paysager, le recours aux modes de déplacements alternatifs à la voiture, l'habitat groupé à haute qualité sociale seront les objectifs de référence à atteindre.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Aménagement du Territoire, Hôtel de Ville
tél : 081 24 63 55

Echevinat de l'Aménagement durable
et de l'Énergie tél : 081 24 69 14

RÈGLEMENT D'URBANISME : POUR MIEUX PROTÉGER LES PROPRIÉTÉS MOSANES

Les villas mosanes participent au charme de la vallée de la Meuse.

Malheureusement pour certaines d'entre elles, elles sont la cible des promoteurs immobiliers qui n'hésitent pas à les démolir au profit de complexes immobiliers.

Le Collège a décidé de réagir en se dotant d'un Règlement communal d'urbanisme partiel sur les propriétés mosanes.

Seules 80 propriétés, reprises dans un inventaire établi par la Région wallonne, seront concernées par le règlement qui rencontrera les objectifs suivants :

→ Conserver et restaurer le patrimoine bâti et non bâti des propriétés mosanes, contribuer au maintien de leur valeur architecturale et paysagère, à leur adaptation aux conditions de vie actuelles, et aux affectations conformes aux besoins de la société.



→ Stimuler la création architecturale, la qualité des interventions et leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant. Dans ce même souci de protéger notre patrimoine paysager, la Région wallonne a commandé une étude dans le but de valoriser les deux berges de la Meuse en conservant leur caractère « aéré ».

PLATEAU D'ERPENT- NANINNE-ANDOY- WIERDE : LES HABITANTS CONSULTÉS

En novembre dernier, la Ville a entamé une réflexion sur le développement urbanistique du sud de Namur, plus précisément le plateau d'Erpent-Naninne-Andoy-Wierde. La Ville souhaite y assurer un aménagement harmonieux afin de répondre aux besoins actuels et futurs du cadre de vie. Pour ce faire, elle va se doter d'un schéma directeur, outil d'aménagement non contraignant qui donnera les grandes lignes du développement à venir. Exemples : quel type d'habitat et à quel endroit ? Faut-il une école, des commerces, des activités économiques ? Quelles sont les conséquences sur la mobilité ?

Cet outil sera réalisé en intégrant un processus de consultation. Plusieurs réunions ont déjà été organisées, qui ont permis de recueillir les attentes et besoins de la population (riverains et nouveaux habitants), des promoteurs et des associations namuroises. Des panels représentatifs de ces groupes sont en train d'être constitués et en janvier, les premiers scénarios leur seront présentés. Ce processus aboutira en mai prochain à l'adoption du Schéma Directeur.

Espace Environnement
tél : 071 50 96 87 ou 071 30 03 00

ADIEU LA CCAT, VIVE LA CCAT « M »

Pierre d'angle de la participation des citoyens à la vie communale, la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire est désormais appelée à donner son avis dans le domaine de la mobilité. On ne parle donc plus de CCAT, mais bien de CCATM. Par ce changement, le Gouvernement wallon souhaite renforcer le rôle de cette commission communale qui réunit à la fois des élus et des citoyens impliqués dans l'aménagement du territoire communal et représentatifs de la population (d'un point de vue âge, géographique et intérêts, exemples : cycliste, commerçant, agriculteur, association de protection de l'environnement).

Le décret régional apporte d'autres changements importants. Ainsi, le président ne peut plus être un membre du Collège, la commission ne peut plus être composée de plus de 2/3 de personnes du même sexe et une attention particulière est portée à la notion de conflit d'intérêt.

Sur base de ce décret, le Conseil communal de septembre a mis en place la nouvelle commission, qui entrera en fonction dès l'aval du Gouvernement wallon. Cette CCATM sera composée de 16 personnes dont douze représentants de la société civile. Les membres composant le « quart communal » de la commission ont été répartis selon une représentation proportionnelle à l'importance de la majorité et

de l'opposition au sein de l'assemblée et choisi par les conseillers communaux de l'une et de l'autre tendance (majorité : 1 cdH, 1MR, 1 Ecolo / opposition : 1 PS). Outre les missions définies dans le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (avis sur demandes de permis d'urbanisme et de lotir, sur les projets de plan d'aménagement et de schéma de structure...) et dans la législation relative aux études d'incidences (qualité des études d'incidences sur l'environnement, projets soumis à étude d'incidences...), la Commission rend des avis au Collège et au Conseil communal sur toutes les questions qu'ils lui soumettent. La Commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis sur l'évolution des idées et des principes en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de patrimoine et de mobilité ainsi que sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local. Parmi les grands dossiers actuellement sur la table du Collège communal, la CCATM doit donner un avis dans le cadre d'un permis d'urbanisme collectif visant la construction de 220 logements rues Frères Biéva et François Bovesse à Vedrin.

La composition de la CCATM sera sur www.ville.namur.be dès l'approbation ministérielle

INFRACTIONS URBANISTIQUES : TOLÉRANCE ZÉRO

Un nouveau décret relatif aux infractions et sanctions en matière d'urbanisme est entré en vigueur en juin dernier.

Il vise à lutter contre un certain sentiment d'impunité en matière d'infraction urbanistique en assurant une sanction et/ou une réparation des infractions constatées. Il constitue, en substance, une réponse au constat que les textes actuels ne permettent pas de s'atteler à la gestion des infractions de manière optimale.

Le décret met en place un système qui garantit l'intervention des autorités judiciaires ou administratives en toute hypothèse face à une infraction urbanistique. Ainsi, tous les actes et travaux exécutés ou maintenus sans autorisation font l'objet soit d'une sanction, soit d'une réparation, soit encore d'une régularisation combinée avec une transaction.

La nouvelle procédure peut s'expliquer comme suit, en quatre temps.

1° Constat de l'infraction

Les fonctionnaires ou agents régionaux et communaux restent compétents pour constater les infractions urbanistiques, mais le champ d'application des personnes visées par la communication du procès-verbal de constat est étendu.

Par ailleurs, et ceci constitue sans doute l'une des modifications les plus importantes du décret, en cas de constat d'infraction, plus aucune régularisation ne sera possible sans au préalable avoir obtenu un jugement ou avoir versé le montant de l'amende transactionnelle.

En conséquence, toute demande de régularisation (permis ou déclaration), relative à des actes ou travaux qui auraient fait l'objet d'un procès-verbal de constat d'infraction urbanistique, devra être déclarée irrecevable par la commune.

Une mesure transitoire est prévue. Ces nouvelles dispositions ne s'appliquent pas aux actes et travaux exécutés ou maintenus sans permis ou déclaration qui ont fait l'objet d'un procès-verbal de constat notifié avant l'entrée en vigueur de ce décret.

2° Opportunité de poursuites pénales

Dans un premier temps, en cas de constat d'une infraction urbanistique, il appartient au Procureur du Roi de statuer sur l'opportunité d'entamer des poursuites et ce, dans un délai de 90 jours. Si le Procureur du Roi estime que des poursuites doivent être entamées, la procédure pénale est dans ce cas poursuivie. Le fonctionnaire délégué ou le Collège communal reste compétent pour demander une mesure de réparation auprès du tribunal correctionnel (remise en état des lieux, travaux d'aménagement, etc.). Sur ce point le décret n'opère aucune modification.

FICHE CONSEIL ÉNERGIE



LA
CHAUDIÈRE
À
CONDENSATION
UN INVESTISSEMENT
INTÉRESSANT

Le principe de la condensation

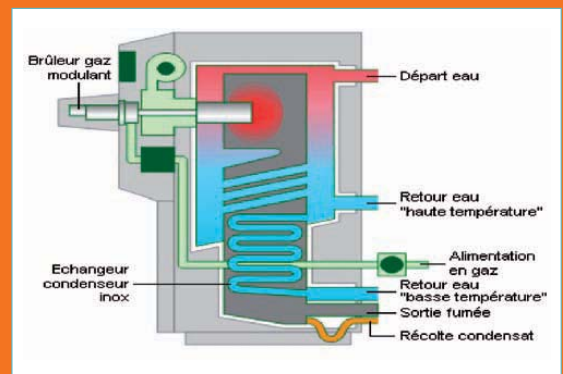
La combustion du gaz ou du mazout produit entre autres, du CO₂ et de l'eau sous forme de vapeur. Or, si on fait condenser les vapeurs d'eau contenues dans les fumées, ce passage de l'état gazeux à l'état liquide produit de la chaleur.

Pour visualiser ce concept, prenons le cas inverse. Si en été, votre bras est mouillé, l'évaporation de cette eau sur votre bras vous donnera une sensation de fraîcheur. Celle-ci est due au fait qu'en s'évaporant, l'eau prend de l'énergie calorifique à votre bras et donc le refroidit. Pour la condensation, il s'agit du phénomène inverse, la condensation libère de l'énergie.

La chaudière à condensation

La technique des chaudières à condensation consiste d'une part, à récupérer la chaleur de vaporisation des fumées en les refroidissant au contact des parois froides d'un échangeur (retour des radiateurs) et d'autre part, à réinjecter cette chaleur dans le système de chauffage.

Exemple :



Gaz ou mazout ?

La technique de la condensation est principalement utilisée dans les chaudières au gaz naturel, car les fumées contiennent énormément de vapeur d'eau, et donc un potentiel d'économie important.

Les chaudières à condensation au mazout (Optimaz Elite) sont de plus en plus nombreuses et fortement mises en avant par les constructeurs. Cependant, les fumées contenant un peu moins de vapeur d'eau, le potentiel de gain est légèrement inférieur au gaz naturel.

De plus, le mazout contenant du soufre qui rend l'eau condensée acide, les constructeurs sont obligés de fabriquer du matériel hyper-performant et durable pour contrer ces condensations acides.

Quelles économies ?

Une chaudière à basse température (HR+ ou Optimaz) a un rendement proche de 90% (90 à 93% pour le mazout). Or, pour une chaudière à condensation (HR Top ou Optimaz Elite), ce rendement va monter au-delà des 100% (jusqu'à 107% pour le gaz et 104% pour le mazout). Ce gain de 10 à 20% sur le rendement n'est pas négligeable puisqu'il représente votre gain de consommation. Si on compare avec une ancienne chaudière de plus de 20 ans, il peut atteindre 30 à 40%. Soit 30 à 40% d'économie en combustible pour chauffer de la même manière. Plus la taille des radiateurs sera importante (surdimensionnement), plus les gains seront importants.

Au point de vue technique, il est à noter d'une part, que la condensation des fumées nécessite souvent le tubage de la cheminée pour ne pas poser de problèmes d'humidité en cheminée et que d'autre part, pour le mazout, les condensats acides doivent être traités avant de rejoindre les égouts.

Des primes ?

Au niveau du fédéral, le remplacement d'une ancienne chaudière par une chaudière à condensation (au gaz naturel ou au mazout) donne droit à une réduction d'impôts de 40%, avec un plafond fixé à 2.600 €.

Renseignements : 02/ 57 257 57.

Au niveau de la Région, pour le remplacement d'une ancienne chaudière ou le placement d'une chaudière à condensation vous pouvez bénéficier d'une prime forfaitaire de 600 € pour une chaudière au gaz naturel et, en partenariat avec Informazout, d'une prime totale de 500 € pour une chaudière au mazout.

Guichet de l'Énergie

Rue Rogier, 89 – 5000 NAMUR • 081/26 04 74

ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

Fermé le lundi



SOURCE : Le Ministère de la Région Wallonne - Direction Générale des Technologies, de la Recherche et de l'Énergie (DGTRE) – Division de l'Énergie
CD Rom énergie+ Architecture et Climat UCL

urbanisme | 36 |



3° Obligation d'une proposition de transaction

Les modifications apportées au mécanisme d'amende transactionnelle constituent le cœur du décret. Les conséquences sont importantes et la commune y joue un rôle clé.

Lorsque le Procureur du Roi décide de ne pas poursuivre, et que les travaux sont régularisables, le Gouvernement ou le fonctionnaire délégué doit proposer, avec l'accord du Collège communal, une transaction avec le contrevenant. La réponse du Collège doit intervenir dans les 60 jours de la demande. A défaut, la décision est réputée favorable.

Par rapport à l'ancien article, la notion d'actes et travaux régularisables est considérablement étendue. Il s'agit des actes et travaux exécutés ou maintenus en infraction et susceptibles de recevoir :

- un permis d'urbanisme, dérogatoire ou non, dans le respect de la destination générale de la zone ou de son caractère architectural
- une déclaration urbanistique ou une déclaration "impétrant"

Pour inciter les communes à procéder aux constats des infractions urbanistiques, il est prévu que le montant de la transaction sera versé entre les mains du receveur communal lorsque l'infraction aura été constatée par les fonctionnaires et agents de police locale ou par les fonctionnaires et agents techniques désignés par le gouverneur de la province.

Soulignons que le montant des amendes semble rester le même (de 250 à 25.000 € en fonction de la nature de l'infraction) et qu'aucune demande en régularisation ne peut être demandée avant le paiement de l'amende transactionnelle.

4° Suivi des poursuites

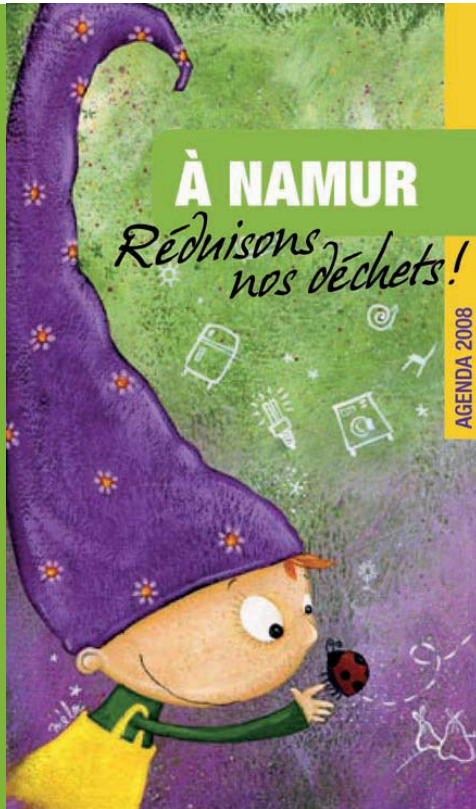
Si le Collège ou le contrevenant s'oppose à la transaction, le fonctionnaire délégué peut solliciter le tribunal civil ou solliciter de nouvelles poursuites.

Si, par contre, les actes et travaux exécutés ou maintenus en infraction ne sont pas régularisables, le fonctionnaire délégué devra poursuivre un mode de réparation devant le tribunal civil.

J. G.

Service de l'Urbanisme

**Accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h
au 2e étage de l'Aile Bovesse de l'Hôtel de Ville
tél : 081 24 63 47.**



CALENDRIER DE COLLECTE

Après les fêtes de fin d'année, le Département de l'Environnement et de la Propreté (D.E.P.) assurera la collecte des sapins de Noël. Seuls les sapins naturels, sans pied, ni pot, ni décoration sont ramassés. Les sapins doivent être présentés le jour spécifique de collecte avant 8 heures sur le trottoir, à proximité de l'immeuble et être bien visibles de la voie publique. Pour des raisons de sécurité, ils ne peuvent entraver la libre circulation des piétons.

Dimanche 6 janvier : Namur : centre urbain ancien (corbeille + rue Notre-Dame et bd Baron Huart), Dave, Jambes, Naninne, Suarlée et Temploux

Lundi 7 janvier : Beez, Bouge, Erpent, Gelbressée, Lives-sur-Meuse, Loyers, Marches-les-Dames, Salzinnes-les-Moulins (+ av. de Stassart et des Combattants, rues Armée de Grouchy, de la Dodane, Wodon et Quai de l'Ecluse), Vedrin et Wierde

Mardi 8 janvier : Citadelle et Salzinnes

Jedi 10 janvier : Belgrade, Bomel / Heuvy / Herbatte / Plomcot, Boninne, Champion, Cognelée, Daussoulx, Flawinne et Saint-Marc

Vendredi 11 janvier : La Plante, Malonne, Saint-Servais et Wépion

Si la date retenue ne vous convient pas, ou en cas d'oubli, les sapins peuvent être déposés par vos soins dans les parcs à conteneurs.

Calendrier de collecte disponible sur www.environnement-namur.be

Département de l'Environnement et de la Propreté
tél : 081 24 86 26.

L'ENVIRONNEMENT PREND SES QUARTIERS D'HIVER SUR LA PLACE D'ARMES

Jusqu'au 31 décembre, la Ville en collaboration avec l'asbl GAU et l'école d'éco-consommation anime un chalet « Info Environnement », décoré par la Ressourcerie namuroise, sur le Village des Artisans de la place d'Armes. Profitez de vos emplettes à Namur pour découvrir les actions menées par votre commune en faveur de l'environnement et recevez un petit agenda sympa qui vous accompagnera tout au long de l'année 2008.

QUATRE BONNES RAISONS DE S'ARRÊTER AU CHALET « ENVIRONNEMENT »

POUR RECEVOIR L'AGENDA ECO-CONSUMMATION 2008

Le mot d'ordre est lancé. En 2008, réduisons nos déchets ! Pour vous aider à prendre de bonnes résolutions, l'agenda 2008 illustré par Mélody Lambert, est ponctué de conseils malins qui permettront d'économiser nos ressources naturelles et d'alléger nos poubelles.

POUR PARTICIPER À LA CAMPAGNE DE PROPRETÉ PUBLIQUE



Dorénavant, une campagne sera lancée au moment des fêtes de fin d'année pour sensibiliser tout un chacun au respect de la propreté publique. Le geste citoyen choisi pour 2008 est l'utilisation des bornes de propreté mises à disposition par la Ville. Pour vous convaincre de jeter vos déchets à la poubelle, la Ville a fait appel au crayon incisif de Pierre Kroll qui s'est fendu d'un dessin, il faut bien l'avouer, assez percutant ! Il sera diffusé sous forme d'affiches et de cartes de vœux. Avis aux citoyens qui souhaitent se faire le relais de cette campagne !

POUR PARTICIPER AU JEU-CONCOURS

Un jeu d'adresse et une animation sont organisés sur le thème « La durée de vie de nos déchets ». Les gagnants du jeu-concours remporteront une affiche de la campagne de propreté publique.

POUR RECEVOIR LE PROGRAMME COMPLET DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Distribué par l'ASBL GAU, ce programme présente les moments forts des « Noëlleries 2007 » : les concerts, les expositions, la route des crèches...

CLIN D'ŒIL À LUCIEN L'ÉTINCELLE

Les enfants sont aussi de la fête ! Le chalet de Noël est l'occasion pour les plus jeunes d'obtenir un exemplaire du conte « Lucien l'étincelle ». Ce conte récemment diffusé dans les classes de 3e maternelle et de 1ère primaire, aborde le thème de l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie de façon simple et imagée. Il raconte pourquoi le petit Lucien a une étincelle qui brille au coin des yeux. Il est question d'une Fée Électricité soucieuse d'encourager les hommes - et les enfants ! - à économiser l'énergie, notre bien le plus précieux. Pour les plus grands de 8 à 10 ans, une bande dessinée est disponible. Elle met en scène les aventures de Déchet Man, le super robot au cœur d'artichaut qui doit batailler pour devenir un objet... durable !

[SERVICE ECO-CONSEIL - Tél : 0800 935 62]

COLLECTE DES ENCOMBRANTS CHANGEMENT AU 1^{ER} JANVIER

Depuis 5 ans déjà, la Ville, en partenariat avec des associations d'économie sociale, étudie les formules à mettre en place pour collecter au mieux les encombrants. La collecte en porte-à-porte, organisée par le BEP deux fois par an, a montré ses limites. Elle coûte cher à la Ville et elle pose problème au point de vue propreté publique et gestion environnementale. La notion d'encombrant étant assez complexe et de ce fait, pas toujours bien comprise, les trottoirs se retrouvaient jonchés d'objets non collectés par le BEP, ce qui obligeait la commune à assurer à ses frais « une seconde collecte » afin de pallier les problèmes de propreté publique.

Après diverses études et comparaisons, le choix de la Ville s'est porté sur un nouveau service gratuit de collecte à domicile sur simple appel téléphonique. Cette mission a été confiée à la Ressourcerie Namuroise, qui réunit des entreprises d'économie sociale et associations pour personnes handicapées.

Si vous souhaitez vous défaire d'objets qui vous encombrant, il suffit donc d'appeler la **Ressourcerie Namuroise au 081 260 400**. Un opérateur fixera alors avec vous la date de passage du camion de collecte. Un système simple et efficace pour se débarrasser des objets qui vous encombrant.

AVANTAGES DU SERVICE DE COLLECTE SUR APPEL ?

POUR L'ENVIRONNEMENT

En matière de valorisation, après une phase de tri, une solution spécifique est apportée à chaque objet collecté. Le matériel jugé valorisable en l'état (mobilier, sanitaire, objets de décoration...) est revendu. Les produits qui ont un potentiel de réemploi, mais qui ne peuvent être vendus tels quels, passent par une étape de remise à neuf. Pour le mobilier en particulier, la Ressourcerie Namuroise propose la solution originale du relookage. La métamorphose en de nouveaux objets de décoration est confiée à une équipe spécialisée. Certains des objets trouveront même une seconde vie lors de l'ouverture prochaine d'une Maison du réemploi, au boulevard d'Herbatte.

Quant aux objets ou matériaux qui ne trouvent pas leur place dans ces deux créneaux, ils sont démantelés, triés et envoyés vers la filière de recyclage la plus adéquate. Au final, 20% des produits collectés sont réemployés, 60% sont recyclés et seuls 20% représentent des déchets ultimes qui seront conduits en Centre d'Enfouissement Technique. Contrairement à la collecte organisée précédemment, où 100% des produits étaient conduits en C.E.T.

POUR LE CITOYEN

- une gamme plus large d'objets collectés : du mobilier au matériel de chauffage en passant par les articles de décoration, plus de 200 types d'objets sont repris (liste complète disponible sur le site www.environnement-namur.be)
- un délai d'enlèvement de vos objets plus court
- une prise en charge rapide des objets notamment dans le cadre d'un déménagement ou d'un décès



Des déchets très... encombrants !

- une solution pour les personnes ne disposant pas de véhicules ou à mobilité réduite
- une amélioration de la propreté publique et du cadre de vie

De plus, ce marché de service permet de créer des emplois locaux pour les personnes fragilisées sur le marché du travail. En collaboration notamment avec le CPAS, il offre aussi l'occasion de former des personnes peu qualifiées et de créer un lien social. Cette collaboration a d'ailleurs été récemment primée au concours Environnement Award.

> Si vous souhaitez faire un geste, n'oubliez pas la Cellule Mobilier du Service des Affaires Sociales de la Ville : elle organise des ramassages de mobilier en bon état en faveur des familles démunies.

[Cellule Mobilier - tél : 081 24 85 97]



FÊTE DU SACRIFICE

MISE À DISPOSITION D'UN ABATTOIR MOBILE

Dans le but d'assurer la protection de l'environnement et de la santé publique, en tenant compte de la législation relative au bien-être animal, la Ville de Namur organise, en collaboration avec les responsables des Communautés musulmanes locales, l'abattage rituel des ovins au sein d'installations adaptées. En collaboration avec le Ministère de la Région wallonne, elle se charge également du ramassage des déchets d'animaux résultant exclusivement des abattages rituels pratiqués sur ce site d'abattage.

Le lieu d'abattage rituel temporaire sera localisé sur le site de la Porcelaine, 57 chaussée de Liège à Jambes. Il s'agit du seul lieu d'abattage agréé sur le territoire de la Ville. Le dépôt des moutons sur le site se fera la veille de la Fête du Sacrifice de 9h à 16h. Les abattages rituels seront organisés le jour de la Fête de 9h45 jusqu'au dernier sacrifice. Les renseignements complémentaires et les dates exactes doivent être obtenus auprès du Centre Islamique Marocain, du Centre Culturel Turc et Musulman et du Centre Culturel des Musulmans Albanais.



photo M. Verbeek-Archéolo-J © MRW-DPat

Vitrail de la chapelle de l'Ecole des Bateliers (vers 1905). Le petit garçon en uniforme d'écolier tient un bateau en mains et l'offre sans doute à la Vierge. En arrière-plan, on voit la Meuse et la Sambre avec des bateaux et la Halle al' Chair à droite, en grisaille.

ce que les lieux disent | 40 |

LA BATELLERIE AU FIL DES SIÈCLES (SUITE)

Les bateliers namurois sont constitués en corporation, ou comme l'on dit plutôt chez nous, en métier ou frairie, dès le 18 avril 1328, date à laquelle une charte leur est accordée par le Magistrat. C'est le deuxième métier à en recevoir une, après les bouchers. Ils y sont dénommés *compagnons naïveurs*.

Leur saint patron est saint Nicolas dont la légende rapporte qu'il aurait sauvé un navire en perdition. En 1738, ils sont 205 alors que la ville compte un peu plus de 13.000 habitants. Ils possèdent une maison où ils tiennent leurs assemblées. L'apprentissage s'y termine par un baptême au cours duquel on leur attribue un sobriquet. Les registres d'admissions nous en ont conservé la liste où l'on trouve par exemple *vat-de-bon-cœur, la douceur, passe-partout, gros doudou, ou prêt-à-boire* ... des classiques, quoi ! Comme le suggère ce dernier, c'étaient de solides buveurs, et leurs assemblées semblent avoir été souvent, comment dire ... houleuses.

En 1727, le Procureur général du Conseil provincial, l'autorité suprême du comté, s'en émeut et fait promulguer un nouveau règlement qui leur impose de limiter leur consommation annuelle de bière - en réunion - à 48 tonnes (tonneaux), ce qui en fait quand même 4 par mois ! Par la même occasion, on leur interdit d'introduire femmes et enfants dans le local de réunion les jours où les tonneaux sont mis en perce et on menace d'amendes les *délinquants* (c'est le terme même du texte) qui seraient pris à jurer ou blasphémer, ou *s'entreprendraient* de querelles, disputes et injures ...

Ces épisodes burlesques sont sans doute aussi des exutoires, car l'exercice quotidien du métier est rude. La Meuse d'Ancien Régime est encore un fleuve sauvage au régime très irrégulier qui alterne crues dévastatrices en hiver et sécheresses paralysantes à la bonne saison. Son cours est parsemé d'obstacles entre lesquels se glissent avec difficulté des embarcations de faible tonnage aux noms pittoresques, les *bisaves* et les *mignoles*. Seul un étroit chenal, dont une connaissance approfondie est nécessaire, est navigable toute l'année. L'état des chemins de halage est lamentable et provoque de fréquents conflits entre bateliers et riverains. La parcellisation des responsabilités politiques tout au long du

cours contrecarre fortement la mise en chantier d'une normalisation que réclame pourtant le développement économique. Ce n'est donc pas un hasard si celle-ci ne sera véritablement entreprise qu'après l'indépendance. A ce sujet, je ne résiste pas au plaisir d'évoquer la personnalité, controversée en son temps mais déterminante, d'Hyppolite Guillery, cet homme dont le nom même est déjà tout un poème. Quel destin en effet ! Né à Versailles en 1793, orphelin de père à 2 ans, il s'engage dans la marine à 13. En 1814, il participe à la défense de Paris. Fait prisonnier par les troupes russes, il est libéré rapidement. Mais sa mère qui le croyait mort s'effondre de saisissement en le voyant et décède peu après ! Il suit son frère en Belgique, reprend des études et entame une carrière dans l'enseignement. En 1825, il est Préfet des Etudes au Collège de Liège. En 1839, naturalisé belge, il se reconvertit radicalement et entre comme ingénieur aux Ponts-et-Chaussées. L'Etat vient de reprendre la maîtrise des cours d'eaux et on le charge de rédiger un rapport sur la Meuse. On lui confie ensuite la normalisation du fleuve. Ardent partisan de l'établissement de passes navigables aux endroits difficiles, il se heurte à la vive opposition d'un autre ingénieur, Vifquain, qui prône, lui, une canalisation intégrale et la construction de barrages éclusés. Plus économique, le système de Guillery est adopté dans un premier temps et 15 passes sont construites de 1841 à 1863. Il se révèle néanmoins insuffisant et, à partir de 1864, on entreprend la canalisation du fleuve qui acquiert alors l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. En 1844, Guillery avait publié un petit mais remarquable Guide du voyageur sur la Meuse. Un monument lui est dédié à Chokier (Liège), là où fut réalisée la première passe navigable mise en chantier sous sa direction.

A l'issue de ce bref tour d'horizon, quelques mots sur notre point de départ, l'Ecole des Bateliers. Fondée en 1899, installée d'abord à l'hôpital Saint-Jacques, elle fut transférée en 1908 rue Saintraint dans les murs de l'ancien Hôtel de Meldeman de Bouré où elle succéda à un Carmel. Les sœurs de la Charité de Besançon, puis celles de Sainte-Ursule, y dispenseront leur enseignement à des générations d'enfants de bateliers jusqu'en 1980.

Jean-Louis ANTOINE

COMITÉ DE RÉDACTION

ÉDITEUR RESPONSABLE :
JEAN-MARIE VAN BOL Secrétaire communal

CHEF DE SERVICE : HÉLÈNE GHEUR

RÉDACTRICE EN CHEF : VALÉRIE SACCHI

HÔTEL DE VILLE - 5000 NAMUR

Tél : 081/24 63 22 - Fax : 081/24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be

Namur Magazine sur internet :

www.ville.namur.be

COLLABORATEURS :

JEAN-LOUIS ANTOINE, PHILIPPE LAVANDY, JOHAN GIOT

RÉALISATION :

CAUDALIE COMMUNICATION - 081/ 21 41 16

IMPRESSION :

BIETLOT - 071/28 36 11

RÉGIE PUBLICITAIRE :

SPONSOR ONE - 081/73 68 90

Tirage 51.000 exemplaires distribués
gratuitement dans tous les foyers namurois

